



**Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations**



JUILLET 2024

---

# PROGRAMME D'APPUI A L'INTENSIFICATION DES EFFORTS POUR L'AGRICULTURE ET L'UTILISATION DES TERRES PAR LA MISE EN ŒUVRE DES CDN ET DES PNA (SCALA)

Rapport de lancement | CÔTE D'IVOIRE

Les opinions exprimées dans ce document d'information sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des agences donatrices ou des États membres de l'ONU. Les désignations employées et la présentation des éléments dans ce produit d'information n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de la FAO et du PNUD concernant le statut juridique ou de développement de tout pays, territoire, ville ou zone, ou de leurs autorités, ni concernant la délimitation de leurs frontières ou limites.

La mention de sociétés spécifiques ou de produits de fabricants, qu'ils soient brevetés ou non, n'implique pas qu'ils ont été approuvés ou recommandés par la FAO et le PNUD de préférence à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés. Contenu de tiers — la FAO et le PNUD ne détiennent pas nécessairement chaque composant du contenu de ce document.

La FAO et le PNUD ne garantissent donc pas que l'utilisation de tout composant ou partie de l'œuvre appartenant à un tiers ne violera pas les droits de ces tiers. Le risque de réclamations résultant de telles violations repose uniquement sur vous. Si vous souhaitez réutiliser un composant de l'œuvre, il vous incombe de déterminer si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Les exemples de composants peuvent inclure, mais ne sont pas limités à, des tableaux, des figures ou des images.

La FAO et le PNUD ne garantissent pas que les informations contenues dans ce produit sont complètes et correctes et ne peuvent être tenues responsables des dommages résultant de leur utilisation.



## **CONTENTS**

<b>LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX</b> .....	<b>7</b>
LISTE DES FIGURES .....	7
LISTE DES TABLEAUX.....	7
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>8</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>10</b>
1.1 Objectif du rapport .....	10
1.2 Aperçu du programme mondial .....	10
1.3 Phase de lancement .....	11
<b>CONTEXTE</b> .....	<b>13</b>
2.1 Profil du pays : Filières Manioc et Cajou en Côte d'Ivoire ; deux filières clé pour la transition. ....	13
2.2 Impacts, risques et vulnérabilités liés au changement climatique sur les filières considérées.....	14
2.3 Planification et mise en œuvre de l'action climatique transformatrice.....	15
2.4 Projets et programmes pertinents sur lesquels SCALA pourrait s'appuyer .....	23
<b>SÉLECTION DE L'ACTION CLIMATIQUE PRIORITAIRE</b> .....	<b>30</b>
3.1 Méthodologie .....	30
3.2. Analyse de l'action climatique à potentiel transformateur pour l'anacarde et le manioc .....	30
<b>MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION CLIMATIQUE TRANSFORMATRICE DANS LE SYSTÈME</b> .....	<b>35</b>
4.1 Ateliers techniques en vue du lancement du programme SCALA en Côte d'Ivoire .	35
4.2 Théorie du changement transformateur.....	36
4.3 Plan de travail pluriannuel de la Côte d'Ivoire .....	39
4.4 Cartographie des parties prenantes .....	1
<b>OPERATIONS</b> .....	<b>4</b>
5.1 Coordination de l'équipe SCALA Côte d'Ivoire .....	4
5.2 Comité de pilotage du projet (PSC) ou groupe consultatif (PAG) .....	4
5.3 Suivi et évaluation (S&E) et rédaction des rapports .....	5
5.4 Gestion des connaissances et communications.....	5
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>6</b>



## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACMAD	Centre Africain des Applications de la Météorologie pour le Développement
AFAT	Agriculture, foresterie et autres affectations de terres
AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANAGED	Agence Nationale de Gestion des Déchets
BAD	Banque Africaine de Développement
BMUV	Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sécurité Nucléaire, et de la Protection du Consommateur
BMWK	Ministère fédéral allemand de l'Economie et de la Protection du Climat
CAR	Matrice Climate Action Review
CBIT	Projet d'initiative de renforcement des capacités pour la transparence
CCA	Conseil Coton Anacarde
CCC	Conseil Café Cacao
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contributions Déterminées au Niveau National
CGECI	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
CILLS	Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel
CNRA	Centre National de Recherches Agronomique de Côte d'Ivoire
COFIL	Comité de pilotage
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
DLCC	Direction Lutte contre le Changement Climatique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial



FIDA	Fonds international de développement agricole
FIRCA	Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles
GCA	Centre mondial pour l'adaptation
GES	gaz à effet de serre
GIZ	Agence de coopération internationale allemande
IKI	Initiative Internationale sur le Climat
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEMINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
MINESUDD	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
MINHAS	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité
MIRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MMG	Ministère des Mines et de la Géologie
MPD	Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement
MRV	Monitoring, Reporting and Verification
ODD	Objectif de Développement Durable
OIBT	Organisme International des Bois Tropicaux
OIPR	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
ONG	Organismes non-gouvernementaux
PIAIC	Plan d'investissement de l'agriculture intelligente face au climat en Côte d'Ivoire
PIB	Produit Intérieur Brut
PMEs	Petites et Moyennes Entreprises
PNA	Plan National d'Adaptation



PNCC	Programme National sur les Changements Climatiques
PND	Programme National de Développement
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPREF	Politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts
RCI	République de Côte d'Ivoire
RRC	réduction des risques de catastrophe
REDD+	Programme de Réduction des Emissions de Déforestation et de la Dégradation des Forêts
SCALA	Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les CDN et les PNA
S&E	Suivi et Evaluation
SODEFOR	Société de Développement des Forêts
SODEMI	Société pour le Développement Minier
SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique
SNE	Stratégie Nationale d'Exportation
SNGCC	Stratégie Nationale Genre et Changement Climatique de la Côte d'Ivoire
TDR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UNIDO	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
VRC	Vulnerability Reduction Credit
WCF	World Cocoa Foundation



## LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

### LISTE DES FIGURES

Figure 1	Pyramide des institutions impliquées dans la politique et gestion de l'agriculture et de l'utilisation des terres
Figure 2	Coordination de l'équipe SCALA en Côte d'Ivoire

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Politiques et cadres clés vers l'intensification des actions climatiques transformatrices
Tableau 2	Documents de politique en lien avec les actions climatiques
Tableau 3	Liste non exhaustive d'initiatives et programmes pertinents d'appui pour SCALA
Tableau 4	Analyse de forces et faiblesses de la filière Manioc (matrice CAR, 2023)
Tableau 5	Analyse de forces et faiblesses de la filière Anacarde (matrice CAR, 2023)
Tableau 6	Filière Manioc: analyse SWOT 2023
Tableau 7	Filière Anacarde : analyse SWOT 2023
Tableau 8	Tableau récapitulatif du résultat 1
Tableau 9	Tableau récapitulatif du résultat 2
Tableau 10	Tableau récapitulatif du résultat 3
Tableau 11	Parties prenantes au programme, responsabilités et méthode de participation



## REMERCIEMENTS

Ce rapport, qui pose les fondements du Programme d'appui à l'Intensification des efforts pour l'agriculture et l'utilisation des terres par la mise en œuvre des CDN et des PNA en Côte d'Ivoire a bénéficié, lors de sa réalisation, des contributions scientifiques et techniques très appréciables de plusieurs institutions internationales et nationales, ainsi que des compétences de nombreux experts et personnes ressources. Nos sincères remerciements à toutes les parties prenantes au projet SCALA et aux membres du COPIL pour avoir accepté la supervision du projet. Remerciements spéciaux aux experts ci-après qui ont contribué à la préparation de ce rapport :

<b>Institutions</b>	<b>Notre contact</b>	<b>Fonction</b>
PNUD	Audrey PERRAUD	Coordinatrice régionale SCALA
PNUD	Bernard BROU	Analyste Pays ; Point Focal SCALA
PNUD	Julie TENG	Coordinatrice régionale SCALA
PNUD	Sadya NDOKO	Coordinatrice régionale SCALA
PNUD	Jean Douglas ANAMAN	Coordonnateur NAP-GCF ; Point Focal SCALA
PNUD	Lako AGBRI	Expert Technique Climat
PNUD	Pacôme Cyrille GUIRAUD	Expert Technique Genre
PNUD	Franck Anvou N'DRI	Expert Technique Suivi Évaluation
PNUD	Bertrand REYSSET	Coordonnateur régionale SCALA
FAO	David SOLANOGRIMA	Expert Projets ; Point Focal SCALA 2021-2023
FAO	Maylina St-Louis	Coordinatrice régionale SCALA 2021-2023
FAO	Paolo PROSPERI	Backstopper SCALA Côte d'Ivoire 2023-
FAO	Daniel Innocent GNIZA	Point Focal Côte d'Ivoire 2023-
FAO	Bivoko KOUAME	Expert Projets ; Point Focal SCALA 2021-2023
MINEDD	Mohamed SANOGO	Coordonnateur PNCC – Côte d'Ivoire
MINEDD	Frederic ZAKPA	Coordonnateur NDC – Côte d'Ivoire
PNCC	Leroy Leonel YAPI	Assistant Technique PNCC
PNCC	Eric N'da N'guessan YAO	Assistant Technique PNCC
CGCI	Claude KOUTOUA	Président de commission





FENOPACI	Marc KOFFI	Chargé de projets
Abidjan.net	Franck N'GUESSAN	Journaliste
Fraternité Matin	Faustin Koua EHOUMAN	Journaliste
UVICOCI	Serge Alain YAO	Directeur Projet
UFHB	Joël AMON	Consultant Associé
UFHB	Étienne BINI	Consultant Associé



# INTRODUCTION

## 1.1 Objectif du rapport

Le soutien du programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les CDN et les PNA (SCALA) à plusieurs pays cibles, dont la Côte d'Ivoire, vise à traduire les priorités du secteur agriculture, forêts et autres utilisations des terres (AFAT) de leurs Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) et de leurs Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) en actions concrètes et transformatrices. Localement, ce programme est articulé autour de trois résultats interdépendants et personnalisés. Le présent rapport de lancement vise à présenter le cadre mondial dans lequel s'inscrit le programme, à examiner spécifiquement sa mise en œuvre à l'échelle nationale, et à élaborer un bilan à la fois sectoriel et systémique capable d'actionner des leviers opératoires.

## 1.2 Aperçu du programme mondial

Le **Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'agriculture et l'utilisation des terres à travers les CDN et les PNA (SCALA)** est financé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Sécurité nucléaire et de la Protection des consommateurs (BMUV) *via* l'initiative internationale sur le climat (IKI). Le programme est conçu pour soutenir des actions climatiques transformatrices à moyen et long terme dans les secteurs de l'utilisation des terres et de l'agriculture afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et / ou d'améliorer les absorptions, ainsi que de renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux changements climatiques dans les pays bénéficiaires. Son objectif spécifique est de **faire en sorte que les pays traduisent leurs CDN et/ou PNA en solutions climatiques pratiques et transformatrices en matière d'utilisation des terres et d'agriculture, à l'aide d'une collaboration multipartite**. Il met l'accent sur la collaboration entre les secteurs public et privé pour stimuler la mise en œuvre. Cet objectif sera atteint grâce à trois résultats.

Résultat 1 : Les informations et évaluations sont exploitées par les parties prenantes nationales pour identifier et évaluer les actions climatiques transformatrices afin de soutenir les priorités des CDN et PNAs en matière d'utilisation des terres et d'agriculture.

Résultat 2 : Les priorités du secteur de l'utilisation des terres et de l'agriculture tenant compte des risques climatiques sont intégrées dans la planification, la budgétisation et le suivi aux niveaux national et sectoriel

Résultat 3 : La participation du secteur privé à l'action climatique en matière d'utilisation des terres et d'agriculture est accrue.

Dans le contexte de SCALA, l'action climatique transformatrice se réfère à une activité agricole (y compris la filière) ou d'utilisation des terres (ou un portefeuille d'activités) qui :

- Vise à être mise en œuvre en prévision du changement climatique et de ses impacts et/ou pour minimiser sa contribution aux émissions globales de GES conformément aux objectifs nationaux d'adaptation et/ou d'atténuation ;
- Génère des changements à l'échelle des systèmes (par exemple, paysage, chaîne de valeur) et contribue à la transformation d'autres systèmes ;
- Soutient le changement systémique au niveau local, national ou régional ;
- Se concentre sur les changements actuels et futurs ;
- S'attaque aux facteurs sous-jacents de vulnérabilité au risque climatique ;



Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les CDN et les PNA

- Est économiquement, socialement et écologiquement viable à long terme (après la mise en œuvre).

Les objectifs-clés de la théorie du changement du programme sont :

- i) Développer un récit sur la manière dont le changement transformateur se produira et relier les activités individuelles ; et
- ii) Accroître la cohérence et le consensus sur les stratégies, les approches, les rôles et les responsabilités.

SCALA soutient **12 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine** (Argentine, Cambodge, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Mongolie, Népal, Ouganda, Sénégal, et Thaïlande). Le programme travaille directement avec les principales parties prenantes gouvernementales (c'est-à-dire les ministères de l'agriculture, de l'environnement, des finances et de la planification et les organes de coordination du changement climatique) ainsi qu'avec des représentants d'organisations de la société civile, du secteur privé, de la recherche et du monde universitaire. Afin d'atteindre un plus grand nombre de pays, il encourage également le partage des connaissances et des enseignements tirés, par le biais d'un dispositif technique mis en place dans le cadre du programme et axé sur l'engagement du secteur privé et la collaboration public-privé.

Financé par BMUV, le programme est mis en œuvre **grâce à la collaboration entre la FAO et le PNUD**, en s'appuyant sur les enseignements tirés du **programme « Intégrer l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation (NAP-Ag) »** financé par l'IKI. SCALA bénéficie des connaissances techniques et de l'expérience des deux agences qui interagissent *via* les bureaux régionaux et nationaux pour soutenir la programmation au niveau national. Les deux agences disposent d'importantes initiatives mondiales, régionales et nationales qui permettent d'échanger des connaissances et d'identifier des activités complémentaires.

### 1.3 Phase de lancement

La phase de lancement a été préparée à partir de recherches documentaires, d'enquêtes de référence, de deux réunions techniques avec les parties prenantes et de plusieurs autres réunions de planification. Ces opérations, exécutées en amont, ont permis de construire une situation de références, un plan de travail et une théorie du changement pour une action climatique transformatrice.

La recherche documentaire a été menée de manière ciblée, en suivant les sept (7) dimensions du changement transformateur clairement énoncées par le programme : Enjeux climatiques, Inclusion sociale, Développement durable, Approche Pangouvernementale, Engagement du secteur privé, Innovation technologique et financière, Réflexion systémique. À l'issue des recherches, une synthèse succincte et précise sur l'état de chacun des indicateurs susmentionnés a été dressée, en tenant compte des contributions politiques et opératoires associées, dans une approche orientée vers la mise en œuvre des actions de la CDN et du PNA. L'analyse documentaire basée sur les objectifs du programme a permis de faire ressortir un ensemble de préoccupations majeures. À ce stade, il a été possible de construire le cadre de l'enquête de référence adressée à des organismes ou parties prenantes méthodiquement identifiés. La réunion de planification à laquelle étaient conviées toutes les parties prenantes a permis de mieux structurer la phase d'enquête, tant sur le plan de la forme, notamment par le biais de mécanismes d'introduction auprès des organismes à enquêter, que sur le plan du contenu, par l'élaboration d'un questionnaire approprié. Ces enquêtes et l'ensemble du processus devaient permettre (i) d'identifier les actions climatiques ayant ce potentiel de transformation au niveau de la Côte d'Ivoire ; (ii) de mettre en évidence des approches de planification intersectorielles qui prennent en compte les communautés les plus vulnérables dépendant des ressources naturelles; (iii) de prendre en compte les spécificités liées au genre en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes; (iv) d'encourager l'engagement du secteur privé.



Cette analyse initiale a mis en évidence la position privilégiée de la filière cacao en 2022 comme levier de transformation. Néanmoins, il est apparu par la suite que cette filière bénéficie déjà de nombreux appuis en matière de transition climatique. Afin d'assurer une valeur ajoutée significative au programme, une étude de référence complémentaire a donc été menée en 2023 sur d'autres filières présentant également un très fort potentiel transformatif en s'appuyant sur la matrice *Climate Action Review* (CAR), développée dans le cadre du programme SCALA. A l'issue de l'analyse multicritère et des actions en cours, les filières du manioc et de la noix de cajou ont été identifiées comme complémentaires aux efforts déjà en cours sur la filière cacao.

Le présent rapport ne présentera donc pas les résultats de la filière cacao qui, bien que techniquement et politiquement un secteur clé pour la transformation climatique, est déjà concernée par plusieurs activités climat prometteuses complémentaires à SCALA.



## CONTEXTE

### 2.1 Profil du pays : Filières Manioc et Cajou en Côte d'Ivoire ; deux filières clé pour la transition.

Après une décennie de turbulences politiques (de 2002 à 2011), la Côte d'Ivoire a renoué avec la croissance en 2012. Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) qui était de -4 pour cent en 2011 a atteint 9,5 pour cent en 2015, puis 7,2 pour cent en 2019. Ce décollage économique s'est effectué dans un contexte de transformations structurelles, avec de profondes réformes sectorielles, notamment en termes de gestion des ressources publiques et de renforcement du partenariats public-privé. Ces réformes ont influencé l'orientation des politiques et stratégies environnementales et forestières ultérieures. L'amélioration du milieu des affaires a donné aux bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement (BAD), Agence Française de Développement (AFD)) la confiance nécessaire pour investir dans des programmes de développement ambitieux.

Comme dans plusieurs pays africains, l'agriculture reste un pan essentiel de l'économie ivoirienne et son développement entraîne des répercussions considérables sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, tant au niveau national qu'au niveau sous-régional. L'agriculture représente 22 pour cent du PIB (Banque mondiale, 2015), emploie les deux tiers de la population active (Rapport descriptif sur la situation de l'emploi, 2014) et représente 40 pour cent des exportations nationales (Banque Mondiale, 2017). Bien que l'Indice de Développement Humain (IDH) du pays soit encore faible, il a néanmoins progressé de 5 points, passant du 170<sup>e</sup> rang du classement mondial en 2018 au 165<sup>e</sup> rang en 2019. Cependant, le septième rapport de la Banque mondiale<sup>1</sup> (BM, 2018) révèle que l'économie ivoirienne est fortement menacée par les effets néfastes du changement climatique d'autant qu'elle repose essentiellement sur les exportations agricoles. De plus, les performances agricoles du pays ont souvent été réalisées au détriment des savanes et terres et ressources forestières, notamment du fait de la culture du cacao et de l'anacarde. La Côte d'Ivoire est en effet le premier producteur mondial de fèves de **cacao**. Au niveau macroéconomique national, l'économie cacaoyère représente 10 pour cent du Produit Intérieur Brut (PIB).

Mais le climat ivoirien est propice à bien d'autres cultures vivrières. Ainsi la Côte d'Ivoire est également le premier producteur mondial de **noix de cajou** (anacarde) avec un tonnage représentant environ un quart de la production mondiale. La culture de l'anacarde est pratiquée depuis longtemps dans le nord et le nord-est du pays, où le climat est plus sec et évolue vers un paysage de « mosaïque » de savanes et de forêts moins adaptés à la culture du cacao, mais où se pratiquent traditionnellement des cultures vivrières telles que l'igname, le maïs et le manioc. Avec les fluctuations du marché et les épisodes de sécheresse, la culture de l'anacardier s'étend progressivement vers le sud (Mithy Earth, 2023) où elle contribue à la création de revenus. Deux enjeux se posent pour la filière :

- i) Accroître le taux de transformation locale et de valorisation des noix – seuls 10 pour cent des noix produites sont transformées sur le sol de la Côte d'Ivoire.
- ii) Maitriser les risques directs et indirects de concurrence avec les cultures vivrières, malgré sa capacité à reboiser des terres difficiles.

Enfin, les analyses multicritères entreprises dans l'étude de référence SCALA en 2023 ont également mis en évidence le potentiel du **manioc** en matière de contribution aux objectifs de la CDN. Par rapport au cacao ou à l'anacarde, la filière est encore peu structurée. Elle est en revanche bien identifiée dans le plan d'investissement de l'agriculture intelligente face au climat en Côte d'Ivoire (PIAIC, 2019) comme stratégique pour répondre aux défis de l'adaptation. Il s'agit en effet d'une filière clé pour la sécurité alimentaire du pays et assez résiliente au changement climatique. Elle offre également des opportunités en matière d'atténuation et de réduction des inégalités de genre. Cette filière est par ailleurs la deuxième culture la plus importante en termes de valeur marchande globale (FAOSTAT, 2023). Une intensification

<sup>1</sup> <http://documents.worldbank.org/curated/en/470341530853819903/pdf/127979-REVISED-WP-FRENCH-P167083-PUBLIC.pdf>



biologique de sa production est envisageable (CSRS, 2022) et, les modes de transformation actuels étant peu efficaces sur le plan énergétique, la filière présente de grandes capacités de réduction de ses émissions. Le PIAIC rapporte que cette culture est plus tolérante aux chocs climatiques que d'autres productions vivrières : elle possède donc un avantage en termes de résilience de la production et de contribution alimentaire en années difficiles.

La population de la Côte d'Ivoire, qui était de 10,8 millions d'habitants en 1988, puis 15,4 millions d'habitants en 1998, s'élevait au dernier recensement à 22,7 millions d'habitants en 2014 (INS, RGPH) avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,55 pour cent. En 2020, sa population est estimée à 26,5 millions d'habitants et selon les projections démographiques, elle atteindra 33 millions en 2030. Ce poids démographique est principalement concentré dans les zones urbaines. Alors qu'en 1975, seulement 32 pour cent de la population totale résidait en zones urbaine, ce chiffre est actuellement passé à plus de la moitié, soit 50,3 pour cent. La population rurale est par ailleurs inégalement répartie. Ainsi, en 1975, 75,5 pour cent de la population rurale vivait dans la zone forestière, entraînant une pression croissante sur les ressources naturelles et des changements dans l'affectation des terres. La dynamique démographique représente également un défi pour les initiatives d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, car les prélèvements anthropiques sur les ressources naturelles sont la cause fondamentale de ce déséquilibre climatique, en raison des besoins alimentaires croissants. La dynamique extensive actuelle sur les cultures identifiées doit être freinée pour s'inscrire dans la trajectoire de la CDN.

## 2.2 Impacts, risques et vulnérabilités liés au changement climatique sur les filières considérées

Selon Djè (2014), les précipitations en Côte d'Ivoire connaîtront une baisse journalière de 8 pour cent pendant la grande saison des pluies au cours des cent prochaines années. En se basant sur un scénario d'émission carbone RCP 4.5, une augmentation de la température de 1 à 1,5 °C est prévue d'ici 2050. Cette hausse se poursuivra jusqu'en 2100 où elle avoisinera les 3°C. Liée aux changements climatiques, l'évolution combinée des températures et des précipitations entraîne des conséquences potentiellement néfastes telles que l'aridification des terres, la perte de la fertilité des sols, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion des terres et des côtes. Dans ce contexte, la perte du couvert forestier conduit inexorablement à la baisse des rendements et met en péril la sécurité alimentaire des populations (Yao *et al.*, 2013 ; Communication pays, 2014). Selon le *Côte d'Ivoire Climate-Smart Agriculture Investment Plan* (Banque mondiale, 2019), cette baisse de rendement pourrait s'installer durablement dans l'agriculture pluviale ivoirienne, aux horizons 2030 et 2050.

La recrudescence des événements extrêmes liés aux changements climatiques (inondations, sécheresse) impacte déjà l'agriculture ivoirienne. Les changements climatiques entraînent des décalages dans les dates de démarrage et de fin des saisons des pluies, perturbant les calendriers culturels.

### **Anacarde / Noix de cajou**

L'impact du changement climatique sur l'anacardier est considéré comme faible. L'anacardier tolère des pluviométries allant de 500 à 4.000 mm/an. Une quantité minimale de 1.000 mm de pluie par an et 5 mois de pluie sont nécessaires pour la production des fruits. L'anacardier est sensible aux basses températures mais supporte les fortes chaleurs (Yao, N.R., Oulé, A.F. & N'goran, K.D 2013).

L'anacardier est donc perçu comme une culture plutôt résiliente au changement climatique, nécessitant peu de soins, adaptable à tous climats, et produisant des fruits au bout de 2 à 3 ans. Une étude sur les impacts du changement climatique sur les zones propices à la culture de l'anacarde prévoit pour 2030 et 2050 :

- Une réduction de la culture de l'anacarde pouvant aller jusqu'à 40 pour cent dans les régions des Savanes, de la Denguele et du Worodougou;
- Augmentation de la culture de l'anacarde jusqu'à 40 pour cent dans les régions d'Agneby, de N'Zi Comoé, de Moyenne Comoé et des Lacs.



Plus généralement, l'aire totale où les conditions climatiques sont favorables à la culture de l'anacarde devrait augmenter dans le futur, avec un déplacement déjà en cours du Nord-Ouest vers le Sud-Est. En effet, les régions Nord-Ouest perdent en potentiel et les régions Sud-Est deviennent davantage adaptées à cette culture (CIAT, Climate Change, 2011). Toutefois ces potentialités d'implantation de l'anacardier ne doivent pas être extrapolées mécaniquement en production : si l'arbre tolère les sécheresses, sa productivité en noix diminue en cas de stress hydrique.

### **Manioc**

Le manioc s'adapte aux sols pauvres, nécessite peu d'eau et est relativement résistant à la sécheresse. Toutefois, une insuffisance d'eau trop marquée peut diminuer la qualité des tubercules qui deviennent fibreux (CIRAD, Université Felix Houphouët-Boigny, 2017). D'autre part, le manioc est sensible à certains parasites et maladies comme la mosaïque, la strie brune et les acariens (PIAIC, 2019). Il est également touché par la prolifération des maladies et ravageurs causée par le changement climatique (Entretien ANADER). Cependant, aucune étude de vulnérabilité du manioc au changement climatique n'a été identifiée à ce jour en Côte d'Ivoire.

Le manioc est malgré tout considéré comme une des cultures les plus à même de résister aux changements climatiques, les impacts climatiques anticipés dans les zones de culture adaptées allant de pertes mineures à des gains mineurs (PIAIC, 2019). Il reste en général beaucoup moins menacé que les autres cultures vivrières telles que le haricot, le maïs ou la banane. Néanmoins, la production de manioc en Côte d'Ivoire est confrontée à des défis importants qui pourraient menacer la sécurité alimentaire nationale et l'économie du pays. Les rendements à l'hectare sont passés de 5 tonnes en 1985 à 4 tonnes en 2005, voire à 2 tonnes en 2015 (PIAIC). Le nombre d'hectares consacrés au manioc diminue également en parallèle, les agriculteurs se tournant vers la production de caoutchouc, plus lucrative. Cependant, l'arbuste est relativement sensible au climat et ses régions de culture devraient changer considérablement en raison du changement climatique (PIAIC, 2019).

En résumé, l'impact du changement climatique sur la production agricole se traduira par des baisses de rendement, une augmentation des coûts de production et par le désarroi des agriculteurs à la recherche de solutions, si aucune intervention n'est entreprise pour lutter contre les effets du changement climatique.

## **2.3 Planification et mise en œuvre de l'action climatique transformatrice**

### **2.3.1 Dispositions institutionnelles**

La planification et la mise en œuvre de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets dans les secteurs de l'utilisation des terres et de l'agriculture en Côte d'Ivoire suivent une configuration interministérielle. La direction est assurée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD) à travers le Programme National Changements Climatiques de Côte d'Ivoire (PNCC) et la Direction Lutte contre le Changement Climatique (DLCC). Le PNCC suit un cadre opérationnel de développement construit autour de 7 actions majeures :

- Promouvoir l'intégration des changements climatiques dans les politiques et stratégies sectorielles, dans la planification du développement et renforcer le cadre institutionnel et juridique ;
- Améliorer la connaissance nationale sur les changements climatiques et renforcer les capacités techniques et humaines des acteurs (publics et privés) du PNCC ;
- Promouvoir des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques dans tous les secteurs (REDD+, Mécanisme de Développement Propre, etc.) ;
- Renforcer et promouvoir les actions d'adaptation aux changements climatiques ;
- Promouvoir la recherche-développement au niveau national et le transfert de technologies en matière de changements climatiques ;

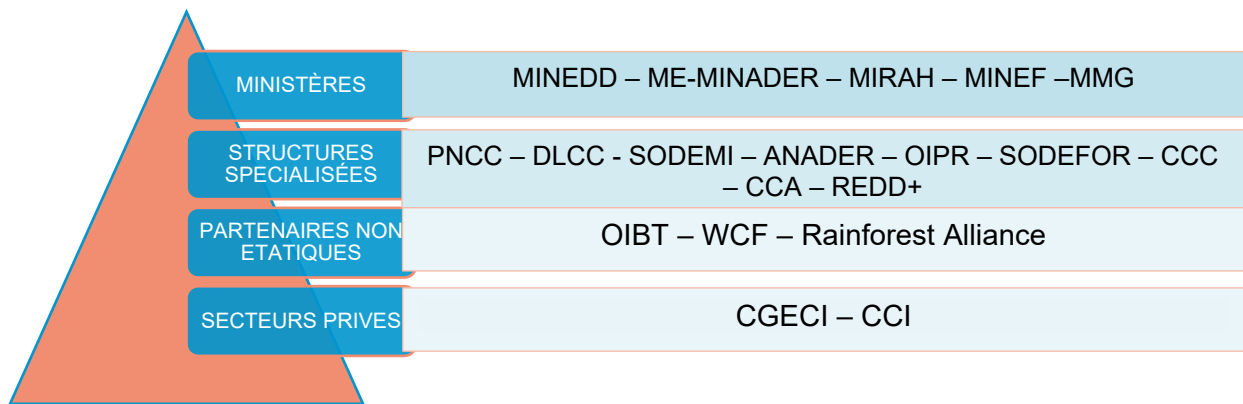


- Gérer les risques de catastrophes naturelles ;
- Renforcer la coopération internationale et mobiliser des financements pour la mise en œuvre de la Politique Nationale Changements Climatiques.

La DLCC est chargée de la gestion politique de la lutte contre le changement climatique.

Quatre autres ministères interviennent également dans la politique et gestion de l'agriculture et de l'utilisation des terres. Il s'agit du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER), du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), du Ministère des Eaux et Forêts (MINEF), et du Ministère des Mines et de la Géologie (MMG). Dans leurs actions, ces ministères sont appuyés par des structures telles que la Société pour le Développement Minier (SODEMI), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), le Conseil du Café et du Cacao (CCC), le Conseil Coton - Anacarde (CCA). Les acteurs non étatiques impliqués sont, entre autres, le programme *Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation* (REDD+), les organisations non-gouvernementales (ONGs), l'Organisme International des Bois Tropicaux (OIBT), la *World Cocoa Foundation* (WCF), le *Rainforest Alliance*, etc. A ces institutions s'ajoutent le secteur privé (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire – CGECI ; Chambre de Commerce et d'Industrie - CCI) et les banques pour leurs rôles majeurs dans la mise en œuvre des CDN et PNA en Côte d'Ivoire. En effet, celles-ci pourraient soutenir les actions du gouvernement et des organismes de soutien et appuyer l'octroi de crédit à long terme aux petits producteurs. De manière collégiale, ces organismes travaillent en étroite collaboration sur des projets nationaux ou internationaux régis par un certain nombre de mécanismes politico-stratégiques, afin d'optimiser les mesures d'adaptation dans le contexte ivoirien. Par ailleurs, une Plateforme Nationale Genre et Changement Climatique a été créée en 2020. Cependant, à l'heure actuelle, elle ne semble plus opérationnelle. Son objectif initial était de soutenir la mise en œuvre des politiques climatiques, en intégrant le lien entre genre et changement climatique.

Figure 1 : Pyramide des institutions impliquées dans la politique et gestion de l'agriculture et de l'utilisation des terres



Source: Élaboration de l'auteur.

### 2.3.2 Politiques et cadres clés

La Côte d'Ivoire, caractérisée par la prépondérance d'activités agricoles, risque de subir de plein fouet les conséquences presque irréversibles des changements climatiques en cours à l'échelle mondiale. L'élaboration et la mise en œuvre de programmes politiques et scientifiques d'atténuation et d'adaptation s'imposent donc comme des impératifs dans un contexte climatique mondial et national en pleine évolution. La réussite de la planification et de la mise en œuvre d'actions climatiques transformatrices dans les secteurs de l'agriculture, foresterie et autres affectations de terres (AFAT) dépend également et surtout des facteurs institutionnels, écologiques, socioéconomiques, ainsi que de l'héritage des politiques économiques globales et des politiques sectorielles agricoles et forestières antérieures. Les CDNs révisées





et le PNA 2023-2030, validé en novembre 2023, sont de nouveaux cadres essentiels dans lesquels s'inscriront les actions climatiques et l'appui de SCALA. Le pays veut saisir les opportunités liées à l'implémentation de la CDN pour rehausser ses ambitions d'atténuation de GES dans le secteur AFAT en mobilisant des ressources humaines, techniques et financières pour mettre en œuvre des stratégies nationales de développement bas carbone (Rapport Atténuation AFAT/Foresterie – Révision des CDN, 2021).

Les politiques et cadres clés présentés dans le tableau 1 ci-dessous orientent la Côte d'Ivoire vers une intensification des actions climatiques transformatrices selon une approche systémique de l'agriculture et de l'utilisation des terres. Ils privilégient des solutions inclusives basées sur la nature avec pour parties prenantes l'État, le secteur privé, les partenaires de développement et les petits exploitants. Parallèlement, des documents spécialisés sont répertoriés dans le tableau 2. Les objectifs et la pertinence de chacun aux vues du projet SCALA sont brièvement indiqués dans la dernière colonne. Cette approche vise d'une part à identifier les programmes politiques déclinés en plans ou stratégies de développement nationaux et régionaux, et d'autre part, à évaluer leur stade de mise en œuvre selon des indicateurs précis.

**Table 1 : Politiques et cadres clés vers l'intensification des actions climatiques transformatrices**

N°	Tableau indicatif
1	Atténuation des émissions des gaz à effet de serre dans le secteur Foresterie et autres Affectations des Terres (2021) : Servais Antoine Tano Kouakou, Rapport final, FAO, 157 p.
2	Révision de la section atténuation des CDN secteur agriculture (2020) : Dr Yao N'Guettia René, Rapport final, FAO, 101 p.
3	Contributions déterminées au niveau national révisées (CDNs révisées) : secteur déchets (2020) : Rapport final, Programme d'appui du PNUD à la mise en œuvre des CDN, 115 p.
4	Étude sur les données et informations existantes, sur les scénarios et prévisions climatiques globales, régionales et locales existantes pour la Côte d'Ivoire (2020) : N'Da Kouadio Christophe, Document cadre sur les données climatiques en Côte d'Ivoire, Rapport final, Programme national changements climatiques, Ministère de l'environnement et du développement durable, 92 p.
5	Rapport d'état des lieux de mise en œuvre des CDN de la Côte d'Ivoire pour les secteurs agriculture et foresterie (2019) : Konan Yao Éric Landry, Programme national changements climatiques, Ministère de l'environnement et du développement durable, 50 p.
6	Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) 2023-2030 de la Côte d'Ivoire, Novembre 2023, 178p.

Source: Élaboration de l'auteur.

**Table 2 : Documents de politique en lien avec les actions climatiques**

Politiques et cadres clés	Adoption / période de mise en œuvre	Objectif(s) / pertinence pour le projet SCALA
<b>Plan National de Développement (PND) <a href="#">ici</a></b> <b>Tome 1 <a href="#">ici</a></b> <b>Tome 2 <a href="#">ici</a></b> <b>Tome 3 <a href="#">ici</a></b>	2021 – 2025	Le PND 2021-2025 vise à lever les obstacles résiduels pour accélérer la transformation économique et sociale du pays amorcée avec la mise en œuvre des précédents plans de développement.
<b>Programme National d'Investissement</b>	2017 - 2025	Les objectifs stratégiques du PNIA II ont été déclinés en six programmes d'investissement :



<b>Agricole de Deuxième Génération (PNIA II) <a href="#">ici</a></b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme 1 « Productivité et développement durable de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique »</li> <li>• Programme 2 « Amélioration de la valeur ajoutée et de la performance des marchés »</li> <li>• Programme 3 « Gestion durable des ressources environnementales et résilience climatique »</li> <li>• Programme 4 « Amélioration des conditions de vie des acteurs, et promotion du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique »</li> <li>• Programme 5 « Expansion de l'accès au financement et des canaux d'investissements privés »</li> <li>• Programme 6 « Renforcement du cadre institutionnel, de la gouvernance du secteur et de l'environnement des affaires »</li> </ul>
<b>Stratégie nationale pour l'agriculture intelligente face au climat (SNAIC) en Côte d'Ivoire <a href="#">ici</a></b>	2018 - 2025	<p>Cinq axes stratégiques ont été définis. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du renforcement du cadre institutionnel et juridique favorable au développement de l'AIC ;</li> <li>• De l'appui à la recherche-développement et à l'innovation en matière d'AIC ;</li> <li>• Du renforcement des capacités nationales en matière d'AIC;</li> <li>• De la sensibilisation, de la communication et de la vulgarisation des technologies AIC;</li> <li>• De la mise en place d'un mécanisme de financement durable pour la SNAIC.</li> </ul>
<b>Politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts (PPREF) <a href="#">ici</a></b>	2020-2045	<p>Les quatre objectifs de la nouvelle PPREF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver la biodiversité</li> <li>• Préserver et reconstituer un environnement propice au maintien de la prospérité des activités agricoles et de la qualité de vie</li> <li>• Respecter des engagements en faveur du « Climat mondial »</li> <li>• Assurer le développement social &amp; économique</li> </ul>
<b>Stratégie nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts (SPREF) <a href="#">ici</a></b>	2018-2030	<p>Les grands axes de cette Stratégie visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la gouvernance forestière</li> <li>• Renforcer la protection des massifs forestiers résiduels, les étendre et les gérer durablement dans les forêts classées</li> <li>• Reconstituer les zones forestières dégradées dans le domaine rural et renforcer la résilience aux effets du changement climatique</li> </ul>
<b>Stratégie nationale de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (SN-REDD+) <a href="#">ici</a></b>	2017-2030	<p>La Stratégie Nationale REDD+ est un outil de planification qui vise à adresser les principaux facteurs directs et indirects de la déforestation et à lever les barrières qui ont entravé la réussite des politiques passées de lutte contre la déforestation en Côte d'Ivoire, pour mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts, mais aussi pour reconstituer progressivement le couvert forestier, jusqu'à atteindre 20 pour cent du territoire.</p>



<p><b>Plateforme nationale genre et changements climatiques</b></p>	<p>2020</p>	<p>Une plateforme dynamique et durable entre les acteurs climat et genre en vue d'une politique climatique sensible au genre. Elle poursuit les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des acteurs nationaux Genre en matière de prise en compte des changements climatiques dans leurs activités</li> <li>• Favoriser le transfert de compétences (éléments d'orientation technique) entre les acteurs nationaux Genre et Climat en matière de prise en compte du nexus Genre et Changements Climatiques dans leurs activités et initiatives ;</li> <li>• Mettre en place un cadre institutionnel à travers la plateforme pour la collaboration des acteurs climat et Genre en vue d'une politique climatique sensible au Genre et une meilleure appropriation de la Stratégie nationale genre et changements climatiques de la Côte d'Ivoire.</li> </ul>
<p><b>Stratégie nationale genre et changements climatiques de la Côte d'Ivoire <u>ici</u></b></p>	<p>2020 - 2024</p>	<p>Quatre axes prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et sensibilisation sur le lien entre les changements climatiques et les questions de genre</li> <li>• Renforcement des capacités pour des actions climatiques qui répondent aux questions de genre</li> <li>• Autonomisation des femmes et des jeunes filles pour améliorer leur résilience, et ceux travaillant sur les questions de genre</li> <li>• Coordination des interventions</li> </ul>
<p><b>Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes &amp; Plan d'Action <u>ici</u></b></p>	<p>2011 - 2020</p>	<p>Quatre axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement des pouvoirs publics</li> <li>• Évaluation des risques</li> <li>• Alerte précoce et préparation à la réponse</li> <li>• Sensibilisation</li> </ul>
<p><b>Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (SN-RRC) 2020-2030 <u>ici</u></b></p>	<p>2020 - 2030</p>	<p>Quatre axes stratégiques issus des discussions avec les parties prenantes sont retenus dans cette stratégie. Il s'agit de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les risques de catastrophe;</li> <li>• Améliorer la gouvernance de la RRC à travers le renforcement du dispositif légal et réglementaire;</li> <li>• Investir dans la résilience économique, sociale, culturelle et environnementale;</li> <li>• Améliorer la préparation, la réponse et le relèvement post catastrophe.</li> </ul> <p>La particularité de cette nouvelle Stratégie réside dans le fait qu'elle traite non seulement de la question des catastrophes d'origine naturelle mais également, de la question du traitement des risques d'origine technologique dont notamment ceux liés, aux matières NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique) ainsi que de la lutte contre le trafic illicite de ces matières (résolution 1540 du conseil de sécurité de l'ONU).</p>



<p><b>Document de stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques <a href="#">ici</a></b></p>	<p>2015 - 2020</p>	<p>Sept axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'intégration des changements climatiques dans les politiques et stratégies sectorielles et dans la planification du développement et renforcer le cadre institutionnel et juridique</li> <li>• Améliorer et vulgariser la connaissance nationale sur les changements climatiques et renforcer les capacités des acteurs</li> <li>• Promouvoir des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques dans tous les secteurs</li> <li>• Renforcer et promouvoir des actions d'adaptation aux changements climatiques</li> <li>• Promouvoir la recherche-développement au niveau national et le transfert de technologies en matière de changements climatiques</li> <li>• Gérer les risques de catastrophes naturelles</li> <li>• Renforcer la coopération et mobiliser des financements au niveau national et international pour la mise en œuvre des actions de lutte contre le changement climatique</li> </ul>
<p><b>Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants <a href="#">ici</a></b></p>	<p>2019-2021</p>	<p>Le Plan d'action envisage « une Côte d'Ivoire débarrassée du travail des enfants à l'horizon 2025, où tous les enfants, sans discrimination, sont épanouis et vivent dans un environnement protecteur contre toutes les formes d'abus et d'exploitation, et où la famille, la communauté et l'État assument leur devoir de protection vis-à-vis de l'enfant et prennent toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de son droit à la protection. Tous les secteurs d'activités économiques sont concernés par cette lutte. Mais un accent particulier est mis sur le secteur du cacao en raison des menaces d'embargo et de boycott de cette matière première depuis 2010 par les pays consommateurs, et les risques sérieux que cette situation représente pour la durabilité de notre économie cacaoyère. »</p>
<p><b>Stratégie Nationale d'Apprentissage sur le Changement Climatique (SNACC)</b></p>	<p>2022-2026</p>	<p>Vise à renforcer les connaissances et les compétences en matière de changement climatique dans l'ensemble de la société ivoirienne. Trois axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe stratégique 1 : Renforcement des capacités individuelles et institutionnelles des secteurs clés et/ou connexes</li> <li>• Axe stratégique 2 : Intégration des changements climatiques dans les systèmes nationaux d'éducation et de formation</li> <li>• Axe stratégique 3 : Renforcement des capacités sur les mécanismes de financement durable pour l'apprentissage en matière de changement climatique.</li> </ul>
<p><b>Contributions Déterminées Au Niveau National de la Côte d'Ivoire (CDN 2015)</b></p>	<p>2015-2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire de 28 pour cent les émissions de GES (agriculture/foresterie, énergie/transport, déchets)</li> <li>• Renforcer la résilience du pays face aux changements climatiques</li> </ul>



<p><b>Contributions Déterminées au niveau National révisées (CDN 2021) Côte d'Ivoire <a href="#">ici</a></b></p>	<p>2015-2030</p>	<p>Ce processus de révision a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter les secteurs et les parties prenantes jugés stratégiques notamment les ministères clés, le secteur privé, la société civile et les collectivités locales.</li> <li>• Rehausser l'ambition climatique du pays à 30,41 pour cent correspondant à un abattement de trente-sept (37) millions de tonnes eq CO<sub>2</sub> des émissions de gaz à effet de serre (GES) de tous les secteurs, y compris la foresterie et les autres utilisations des terres (FAT), à l'horizon 2030 par rapport au nouveau scénario de référence.</li> <li>• Réduire la vulnérabilité et accroître la résilience des cinq secteurs prioritaires (ressources en eau, l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture, la foresterie, l'utilisation des terres, la santé, zones côtières).</li> </ul>
<p><b>Plan National d'Adaptation (PNA)</b></p>	<p>Novembre 2023 Période : 2023-2030</p>	<p>Il vise à atteindre à l'horizon 2030 une réduction de la vulnérabilité et accroître la résilience des secteurs identifiés comme prioritaires : les ressources en eau, l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture, la foresterie, l'utilisation des terres, la santé ainsi que les milieux et écosystèmes les plus vulnérables comme les zones côtières.</p>
<p><b>Loi sur les changements climatiques</b>  <i>À venir</i></p>	<p>Indéterminée</p>	<p>Elle vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et développer des politiques et des stratégies de lutte contre le changement climatique qui répondent aux exigences de sauvegarde du climat et d'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) ;</li> <li>• Assurer une mise en œuvre efficace d'une politique nationale transversale en matière de climat qui intègre des considérations d'atténuation et d'adaptation dans les processus décisionnels des acteurs ;</li> <li>• Définir les obligations des acteurs du secteur public et privé, des organisations de la société civile et des individus dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;</li> <li>• Améliorer la gouvernance climatique et la coopération institutionnelle par un renforcement des capacités des acteurs nationaux impliqués dans la lutte contre les changements climatiques ;</li> <li>• renforcer la résilience des communautés, notamment les groupes les plus vulnérables, des habitats naturels et des établissements humains, des collectivités territoriales face aux impacts des changements climatiques ;</li> <li>• renforcer le dispositif de suivi des engagements internationaux, de collecte et de traitement de données sur l'évolution du climat, de diffusion de l'information environnementale ;</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"><li>• mettre en place des mécanismes de suivi-évaluation des politiques, stratégies et engagements internationaux ;</li><li>• contribuer à la préservation de l'environnement.</li></ul> <p>La loi prévoit des mécanismes financiers et de coordination.</p>
--	--	--

Source: Élaboration de l'auteur.

### 2.3.3 Besoins en capacités pour l'action climatique dans l'utilisation des terres et l'agriculture

Au niveau du secteur AFAT, les besoins et recommandations en termes de capacités pour l'action climatique transformatrice identifiés d'abord à travers la recherche documentaire, puis lors de consultations, et enfin à travers les ateliers techniques organisés avec les parties prenantes nationales, sont les suivants :

- Renforcer le système d'information environnementale ;
- Mettre en place des mesures de protection contre les risques climatiques ;
- Promouvoir les pratiques agricoles protectrices des sols ;
- Appuyer les filières agropastorales et halieutiques résilientes face au climat ;
- Améliorer la gouvernance foncière / forestière ;
- Renforcer la protection des aires protégées et du couvert forestier restant ;
- Restaurer les terres et forêts dégradées, en impliquant les communautés locales et les femmes ;
- Élaborer un système de suivi-évaluation (S&E) ou mettre à jour les plans de suivi-évaluation et d'apprentissage ;
- Élaborer un système MRV national et/ou sectoriel opérationnel pour le suivi et le rapportage de l'atténuation dans l'utilisation des terres et l'agriculture et d'apprentissage ;
- Intégrer les collectivités locales dans les processus ;
- Réfléchir à un indice global d'adaptation à annoncer dans les CDN (à l'instar de l'objectif de réduction des émissions de GES) ;
- Renforcer les capacités des acteurs du public et du privé sur la compréhension des risques climatiques et les coûts économiques des impacts et sur l'exploration de financements innovants (assurance climatique, mécanismes relatifs aux avantages de l'adaptation (ABM), *Vulnerability Reduction Credit* (VRC), etc.).

L'appui de SCALA pourrait donc donner ou renforcer les capacités institutionnelles, financières et techniques de la Côte d'Ivoire pour :

- Accroître la réponse du pays à ses engagements dans le cadre de la Convention Cadre sur le Climat (CCNUCC) ;
- Indiquer concrètement les opportunités et modalités de rehausse de l'ambition climatique, en ligne avec les actions de la CDN et du PNA ;
- Créer un environnement favorable et les conditions appropriées pour l'entrée des capitaux privés dans l'action climatique ;
- Faciliter la mise à jour de la prochaine CDN ;
- Faciliter les négociations internationales : les CDN sont un outil de relations internationales, pour les COP de la CCNUCC et pour la mise en œuvre de l'accord de Paris.



## 2.4 Projets et programmes pertinents sur lesquels SCALA pourrait s'appuyer

Reconnaissant que de très nombreux projets et programmes s'intéressent actuellement aux enjeux climatiques en Côte d'Ivoire, le projet SCALA cherchera à bâtir des synergies avec diverses initiatives, à combler les manques et à renforcer l'ambition au niveau national sur les filières clé identifiées, notamment l'anacarde et le manioc. Un de ces programmes est le *Abidjan Legacy Programme (Land-Life-Legacy, from scarcity to prosperity)* qui a été lancé à la COP 15 de la CNULCD. Ce programme placé sous le haut patronage du Président de la République ivoirienne est une réponse du gouvernement face à la dégradation des terres. Il vise à renforcer la durabilité environnementale dans les principales filières de production tout en protégeant et régénérant les forêts et les terres et en améliorant la résilience des communautés. Ce programme pourra compléter l'axe de travail retenu pour SCALA en Côte d'Ivoire. Par ailleurs le *Legacy Programme*, censé avoir une durée de vie de plusieurs années dans sa mise en œuvre, constituera une bonne base de synergie en termes de durabilité. D'autres initiatives et programmes pertinents ont également été recensés. Une liste (non-exhaustive) se trouve ci-dessous consignée (Tableau 3).

Table 3 : Liste non exhaustive d'initiatives et programmes pertinents d'appui pour SCALA

Projet/programme /initiative	Période de mise en œuvre	Coût	Entité(s) responsable(s)	Objectif(s) / pertinence pour le projet SCALA
<b>En cours</b>				
<b>National</b>				
<i>Abidjan Legacy Programme</i>	2022- 2032	<i>En cours d'élaboration</i>	État de Côte d'Ivoire (avec appui des PTF)	Stimuler la durabilité environnementale dans les principales filières de production tout en protégeant et régénérant les forêts et les terres et en améliorant la résilience des communautés.
<i>Programme for Integrated Development and Adaptation to Climate Change in the Niger Basin (PIDACC/NB)</i>	2018-2025 Description du projet <a href="#">ici</a>	209,9 millions USD (Global)	BAD	Appui à la gestion, restauration et protection des habitats naturels contre la variabilité et le changement climatique ; génération et utilisation d'informations climatiques pour la prise de décision ; capacité d'adaptation et exposition réduite aux risques climatiques ; sensibilisation aux menaces climatiques et aux processus de réduction des risques ; gestion des terres ou des zones forestières contribuant aux réductions d'émissions.
<i>Transforming financial systems for climate</i>	2018-2026 Description du projet <a href="#">ici</a>	743,7 millions USD (Global)	AFD	Les principaux objectifs de ce programme sont d'augmenter le financement climatique dans les pays ciblés, de rediriger les flux financiers et de renforcer la capacité des partenaires locaux dans les secteurs liés au climat.
Promouvoir une production de	2020-2026	11,8 millions USD	FAO	Le projet vise à renforcer la mise en œuvre du processus REDD+



cacao sans déforestation pour réduire les émissions en Côte d'Ivoire (PROMIRE)	Description du projet <a href="#">ici</a>			pour une réduction effective des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts. Il favorise la mise à l'échelle de modèles innovants d'agroforesterie, l'agriculture zéro déforestation et la production de cacao biologique, ainsi que l'engagement et la mobilisation de ressources du secteur privé et des institutions de microfinance en collaborant avec les coopératives de cacao.
<b>Fonds pour l'environnement mondial</b>				
<i>Sustainability and Scaling Up Approaches for Transformational Management, Restoration and Conservation of Forests Landscapes and Biodiversity in Cote d'Ivoire (SSATMARC – FOLAB) (GEF)</i>	2019- Description du projet <a href="#">ici</a>	18,388,050 USD	PNUE	Le projet vise à assurer la mise à l'échelle et la durabilité des mécanismes de financement REDD+ au niveau national afin de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts et soutenir une gestion efficace des aires protégées.
<i>Ecosystem Restoration in Northern &amp; Central Savannas of Côte d'Ivoire</i>	2023- 2028	98 Millions USD	Banque mondiale/AFD/USAID	Le projet contribue directement aux objectifs d'adaptation (Secteur agriculture : promouvoir les pratiques agricoles protectrices des sols) / atténuation (Secteur AFAT : renforcer la protection des forêts et lutter contre la dégradation des terres, restaurer les terres et forêts dégradées) à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La restauration d'écosystèmes et la régénération des terres, création ou gestion d'aires protégées terrestres ou marines</li> <li>• L'implémentation de pratiques durables</li> <li>• L'atténuation du changement climatique</li> <li>• La limitation des monocultures et de l'expansion des cultures</li> </ul>
<i>Scaling up Cocoa-based Food Systems, Land</i>	2021-2026 Description du projet <a href="#">ici</a>	70,5 millions USD	FAO, PNUD, UNIDO	L'objectif du projet est de promouvoir des filières cacao sans déforestation et de restaurer les





<i>Use and Restoration - Transformative Innovations in Cote d'Ivoire (SCOLUR-CI) (GEF)</i>				paysages cacaoyers dégradés en Côte d'Ivoire.
<b>Fonds d'adaptation</b>				
<i>Increasing Rural Communities' Adaptive Capacity and Resilience to Climate Change in Bandama Basin in Côte d'Ivoire (AF)</i>	À déterminer ( <i>statut : liste d'attente</i> ) Description du projet <a href="#">ici</a>	6 millions USD	FIDA, FAO, PNUD	L'objectif est d'accroître la résilience et la capacité d'adaptation au changement climatique des populations rurales vulnérables et de leurs écosystèmes pour renforcer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dans le bassin du Bandama. Le projet se concentre sur les filières riz, manioc et cacao.
<b>Autres</b>				
PRO-PLANTEURS	2015-2025 Description du projet <a href="#">ici</a>		German Initiative on Sustainable Cocoa (GISCO)	Visé à professionnaliser 30 000 agriculteurs familiaux et leurs organisations de producteurs de cacao en Côte d'Ivoire. Activités centrées autour de quatre thématiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des organisations paysannes</li> <li>• Amélioration de la gestion agricole</li> <li>• Promotion de la coopération dans la chaîne d'approvisionnement</li> <li>• Apprentissage partagé et innovation</li> </ul>
Programme de Coopération : l'Union Européenne – Côte d'Ivoire	2021-2027 Description <a href="#">ici</a>	58 millions d'euros (38 milliards de francs CFA)	UE – Côte d'Ivoire	Il porte sur l'Accompagnement et le renouvellement des engagements climatiques de la Côte d'Ivoire (3,9 milliards de FCFA) ;
<i>Cocoa Integrated Value Chain Development Project</i>	À déterminer ( <i>statut : pipeline</i> ) Description du projet <a href="#">ici</a>	300 millions USD	Banque mondiale	Visé à augmenter la valeur ajoutée dans la chaîne de valeur du cacao et sa distribution, en particulier aux petits producteurs, et soutenir le développement économique, social et environnemental durable à long terme de la filière cacao.
<i>Cote d'Ivoire Agri-Food Sector 2021-2027 Development Banque Mondiale Project (P171613)</i>	2021-2027	295.38 millions USD	Banque Mondiale	Le projet promeut des pratiques résilientes au changement climatique dans un programme d'appui global aux filières : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les chaînes de valeur à haut potentiel, pour les rendre productives et résilientes</li> </ul>



				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'environnement commercial et institutionnel qui les entoure</li> <li>• Focaliser les investissements privés dans les zones à haut potentiel</li> <li>• Le programme prend en compte l'inclusion des femmes et des jeunes</li> </ul>
<b>Achevé</b>				
Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC)	2015-2018 Description du projet et résultats <a href="#">ici</a>	1 952 057 289 FCFA	Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA)  Co-financement du Conseil Café Cacao et de la Banque mondiale	Soutien à la productivité durable du cacao et renforcement des capacités de production de semences améliorées de cacao, orienté autour de trois actions majeures : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la productivité durable du cacao</li> <li>• Amélioration de l'accès au matériel végétal amélioré</li> <li>• Développement communautaire</li> </ul>
<i>NDC Support Programme</i>	2019-2022 Description <a href="#">ici</a>	1,5 million USD	PNUD	Appui à l'intégration de la CDN dans la planification nationale et sectorielle, y compris l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action pour le genre et le changement climatique ; au renforcement des capacités nationales et infranationales pour la mise en œuvre de la CDN ; soutien à l'engagement du secteur privé et la mobilisation des ressources financières ; communication et partage des connaissances sur les CDN.
Adapt'Action	2017-2022 Description <a href="#">ici</a>	30 millions euros (Global)	AFD	Appui à la révision du volet adaptation des CDN, avec une attention particulière aux autorités locales et au secteur privé. Appui au développement et à l'opérationnalisation d'un système de suivi de la mise en œuvre des CDN.
REDD+ La Mé	2017-2019 Description <a href="#">ici</a> et <a href="#">ici</a>	2,5 millions euros	AFD	Développement de modèles de production de cacao biologique et équitable basés sur une approche de production zéro déforestation, qui profite aux petits producteurs membres de la Coopérative des Producteurs de Cacao Biologique de la Mé.



Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les CDN et les PNA

Cacao Ami des forêts	2014-2019 Résumé d'évaluation <a href="#">ici</a>	1 milliard FCFA	AFD	Projet pilote pour la préservation des forêts de Côte d'Ivoire ayant développé plusieurs approches cacao zéro déforestation.
Amélioration de la résilience des populations, par un meilleur accès à l'information climatique	2018-2020 Description du projet <a href="#">ici</a>	323 500 000 FCFA	Banque africaine de développement	Phase pilote de 18 mois visant trois objectifs spécifiques majeurs : améliorer l'accès à l'information climatique, capitaliser l'information climatique pour la promotion de pratiques pilotes d'adaptation, utiliser l'information climatique pour une prise de décision éclairée et intégrée au niveau local.
Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la région de l'INDENIE-DJUABLIN (PAIA-ID)	2012-2019 Rapport d'achèvement de projet <a href="#">ici</a>	21,950,000 USD	Banque africaine de développement	Les activités du projet devaient permettre, entre autres, de renforcer des capacités techniques, matérielles et organisationnelles des producteurs dans les filières vivrières, maraîchères et cacaoyères et d'améliorer les conditions de valorisation des produits agricoles à travers la réhabilitation de pistes et la construction d'infrastructures de commercialisation et de réduction des pertes post-récolte. Leçons apprises quant à l'appui fourni aux producteurs de cacao.
Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale (PAMOFOR)	2018-2023 Description du projet <a href="#">ici</a>		Banque mondiale	Vise à renforcer la capacité du gouvernement à mettre en œuvre le programme national de sécurisation foncière rurale ainsi que d'enregistrer les droits fonciers coutumiers dans les zones rurales sélectionnées.
Projet d'investissement forestier	2018-2023 Document de restructuration du projet <a href="#">ici</a>	15 millions USD	Banque mondiale	Vise à améliorer les conditions de vie des populations tributaires des ressources forestières des régions du centre et du sud-ouest de la Côte d'Ivoire, grâce une amélioration de la gestion de ces ressources. Les activités initiales sur le cacao seraient partiellement annulées, à confirmer.
Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de Valeur Anacarde (PPCA)	2018 – 2023	175 millions USD	Banque mondiale	Pas de focus spécifique sur le climat - la sous-composante 2.1 du projet prévoit l'utilisation d'engrais organiques plutôt que chimique ce qui contribue aux objectifs des CDNS en matière de promotion de pratiques protectrices des sols. Le PPCA a pour objectif d'accroître la productivité, la qualité et la valeur ajoutée de la noix de cajou, qui sont des actions



				<p>qui profiteront aux petits exploitants et à l'industrie de transformation du cajou en Côte d'Ivoire, à travers les composantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Composante 1 : appui institutionnel et gouvernance de la chaîne de valeur de l'anacarde</li> <li>- Composante 2 : amélioration de la productivité et accès aux marchés</li> <li>- Composante 3 : appui au développement du secteur privé et investissement dans la transformation (noix et fruit)</li> <li>- Composante 4 : coordination, suivi et gestion des connaissances</li> </ul>
<i>Green Innovation Centres for the Agriculture and Food Sector (GIC) in Côte d'Ivoire</i>	2018-2023 Description du projet <a href="#">ici</a> et <a href="#">ici</a>		GIZ	<p>Visé à identifier et à intensifier les innovations et à les promouvoir en soutenant un environnement propice qui garantira une agro-industrie durable dans le secteur du cacao. Cinq domaines d'activité stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production durable sans déforestation</li> <li>- Diversification des systèmes de production du cacao</li> <li>- Transformation et commercialisation locale des produits du cacao</li> <li>- Promotion des innovations sectorielles</li> <li>- Dialogue international pour le cacao durable</li> </ul>
Intensification écologique de la culture du manioc en Côte d'Ivoire (INECO-MANIOC)	2018-2020	165 millions FCFA	FCIAD (Fonds du FIRCA)/AFD	<p>Bien que le projet ne soit pas spécifiquement axé sur le climat, celui-ci promeut des pratiques résilientes au changement climatique telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion durable de la fertilité des sols</li> <li>- Gestion efficace de l'eau</li> </ul>
<i>Strengthening the transparency system for enhanced climate action in Côte d'Ivoire (GEF-CBIT)</i>	2019-2022 Description du projet <a href="#">ici</a>	1,370,000 USD	PNUD	<p>Appui à la mise en place d'arrangements institutionnels pour la transparence, fourniture d'outils, de formations et d'assistance pour respecter les dispositions établies dans l'Accord de Paris (amélioration du système MRV et des inventaires de GES), suivi de la mise en œuvre des CDN.</p>



Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les CDN et les PNA

<i>IGREENFIN project and GCF umbrella program for the great green wall Initiative</i>	2021 – 2023 Description du projet <a href="#">ici</a>	USD 2,700,053	FIDA	Le projet souhaite lever les freins financiers et techniques à l'adaptation et à l'atténuation au changement climatique, par le développement de lignes de crédit vertes et le renforcement de capacités des banques et producteurs. Multi-filière dont riz, anacarde et manioc.
---	--	------------------	------	--

**Source:** Élaboration de l'auteur.



## SÉLECTION DE L'ACTION CLIMATIQUE PRIORITAIRE

### 3.1 Méthodologie

La sélection de l'action climatique prioritaire s'est d'abord fondée sur un examen approfondi des documents émanant des processus de planification et d'adaptation au changement climatique, des politiques et stratégies nationales et sectorielles pertinentes ainsi que des études associées. Des entretiens ont également été menés avec les ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture, des finances, de la planification, du développement rural, de la parité hommes-femmes et des domaines associés, les organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé ainsi que les référents techniques des bureaux de la FAO et du PNUD en Côte d'Ivoire. À terme, ces recherches ont permis d'identifier la cacao-culture comme domaine d'action prioritaire pour le projet SCALA en Côte d'Ivoire dans un premier temps (2022), complété par les filières manioc et noix de cajou dans un deuxième temps (2023). Ce choix a été appuyé par une évaluation du potentiel de transformation de chaque filière sur la base d'un ensemble de critères couvrant six dimensions clés de la transformation en adaptant le cadre d'une méthodologie développée par la FAO et le PNUD (matrice *Climate Action Review* (CAR)): i) logique climatique ; ii) réflexion sur les systèmes et développement durable ; iii) engagement du secteur privé ; iv) égalité des sexes et inclusion sociale ; v) approche pangouvernementale ; vi) innovation technologique et financière. L'évaluation a été menée selon une approche technique et participative, conformément à l'approche du programme. Les consultants nationaux ont en effet effectué ces travaux en étroite collaboration avec le PNCC, les ministères associés, les experts des bureaux pays et de l'équipe globale de la FAO et du PNUD ainsi que des acteurs des filières, lors des restitutions.

### 3.2. Analyse de l'action climatique à potentiel transformateur pour l'anacarde et le manioc

La déforestation et la dégradation des forêts sont des enjeux majeurs pour la Côte d'Ivoire. On estime que le secteur de l'agriculture est responsable à lui seul de 62 pour cent de la déforestation au niveau national (BNEDT & Ecterra, 2016). La dégradation des sols et la diminution des stocks de carbone figurent parmi les conséquences de ce phénomène. En parallèle, le manioc et l'anacarde seront affectés négativement par l'évolution climatique à l'échelle nationale mais restent cependant plus tolérants aux stress comparés au cacao. Ces deux filières ont donc une contrainte d'adaptation à accroître, mais aussi un potentiel supérieur en termes de tolérance aux chocs, ce qui en fait un élément clé de la résilience des acteurs de la filière, en particulier des petits producteurs.

Le manioc et de la noix de cajou ont été sélectionnées pour les activités SCALA à l'aide d'une nouvelle analyse multicritères à 6 dimensions (matrice CAR) dont les résultats sont détaillés dans les deux tableaux suivants :



Table 4 : Analyse des forces et faiblesses de la filière Manioc (matrice CAR, 2023)

Critères	Forces (+)	Faiblesses (-)
<b>C1 : Potentiel d'action climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel de réduction des émissions et d'amélioration de la fertilité des sols avec l'utilisation d'engrais organiques</li> <li>• Culture capable de résister aux changements climatiques</li> <li>• Fort potentiel d'association avec des légumineuses ou cultures vivrières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte tendance à la déforestation liée à l'itinérance et aux pratiques d'abattis-brûlis</li> <li>• Utilisation d'intrants chimiques (herbicides)</li> <li>• Sensible à certains parasites et maladies</li> <li>• Contribution à l'acidification des sols</li> </ul>
<b>C2 : Approche systémique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interconnexion possible avec le cacao dans les zones forestières à l'ouest et durant les premières années (avant la fermeture de la canopée)</li> <li>• Potentiel d'agroforesterie de type légumineuse arbustive</li> <li>• Possibilité de diversification avec des cultures vivrières</li> </ul>	
<b>C3 : Engagement du secteur privé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fort potentiel de débouchés locaux et régionaux (Autoconsommation et 3<sup>ème</sup> exportateur de la sous-région)</li> <li>• Fort potentiel de débouchés internationaux (UE, Etats-Unis, Canada)</li> <li>• Potentiel important de transformation industrielle (volonté politique) pour l'instant à hauteur de 40%</li> <li>• Fort potentiel de valorisation de produits et sous-produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation principalement artisanale</li> <li>• Difficulté de conservation du produit couplé à un manque d'infrastructures routières de base</li> <li>• Risques de marché importants liés à des difficultés dans l'analyse des débouchés (culture familiale avec une transformation artisanale)</li> </ul>
<b>C4 : Transformation sociale et économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>ème</sup> culture en termes de valeur marchande globale et en tonnes produites</li> <li>• Culture génératrice d'emplois</li> <li>• Culture vivrière</li> <li>• Taux de transformation locale de 40%</li> <li>• Présence d'organisation de femmes sur l'entièreté de la chaîne de valeur avec accès à la valeur ajoutée du produit</li> </ul>	
<b>C5 : Structuration de la filière et gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de plusieurs acteurs à chaque maillon de la chaîne de valeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de stratégie ou de politique nationale à ce jour</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorité de la PND/Abidjan Legacy Program/PNIAII/Stratégie Nationale d'Exportation (SNE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Filière peu structurée avec des maillons non officiels et sans liens fonctionnels</li> </ul>
<b>C6 : Potentiel innovateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche sur la filière réalisée par le FIRCA/CNRA (Centre National de Recherches Agronomique de Côte d'Ivoire) /CNRS (Centre National de Recherche Scientifique)</li> <li>• Valorisation des sous-produits notamment en biogaz</li> <li>• Gestion durable de la fertilité des sols : association culturale avec des légumineuses et cultures vivrières</li> <li>• Gestion et maîtrise de l'eau : variétés tolérantes au stress hydrique, pluie solide, rayonneur, irrigation, etc.</li> <li>• Création de CPSAM (Centres de Prestation de Services Agricoles Mécanisés)</li> <li>• Mise à disposition de bulletins spécifiques météorologiques de la Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) pour les producteurs</li> </ul>	

Source: Élaboration de l'auteur.

Table 5 : Analyse des forces et faiblesses de la filière Anacarde (matrice CAR, 2023)

Critères	Forces (+)	Faiblesses (-)
<b>C1 : Potentiel d'action climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fort potentiel d'absorption carbone</li> <li>• Contribution à la restauration des terres dans les zones arides</li> <li>• Grande résistance à la sécheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques majeurs de déforestation liés à l'expansion de la culture, risques pour la biodiversité</li> <li>• Risque de modification des systèmes d'anacarde assez denses (types forêts) pour permettre l'exploitation agricole</li> <li>• Faible potentiel d'association avec le vivrier</li> </ul>





		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétition avec les autres plantes</li> <li>• Utilisation de pesticides</li> </ul>
<b>C2 : Approche systémique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel d'association en agroforesterie, notamment avec le cacao (restauration des vergers de cacao) ou l'acacia</li> <li>• Potentiel d'association avec l'apiculture</li> <li>• Zone de transition avec le cacao ou interconnexion géographique possible</li> <li>• Agropole 6 ou Agropole 4</li> </ul>	1.
<b>C3 : Engagement du secteur privé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Côte d'Ivoire étant le 1er exportateur mondial, la filière présente un très fort potentiel d'engagement du secteur privé</li> <li>• Fort potentiel de débouché international et valorisation des sous-produits au niveau local/régional (bioénergie)</li> <li>• Fort potentiel d'engagement du secteur privé (ex : OLAM CI prêt à coopérer, le Conseil coton-anacarde (CCA) travaille sur les mécanismes de valorisation carbone)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques des marchés internationaux liés au prix et à la forte concurrence internationale</li> </ul>
<b>C4 : Transformation sociale et économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fort potentiel de génération de revenus et d'emplois notamment dans les zones rurales pauvres</li> <li>• Fort potentiel d'augmentation de la transformation locale (accompagné d'un fort besoin d'investissements)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de concurrence sur les cultures vivrières</li> </ul>
<b>C5 : Structuration de la filière et gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Filière stratégique et prioritaire, la Côte d'Ivoire étant le 1er exportateur mondial</li> <li>• Structuration autour du CCA et une interprofession représentant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur</li> <li>• Priorité de la PND/PNIAII/SNE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structuration récente, encore en cours de consolidation. Les acteurs souhaiteraient une structuration comme celle de la filière cacao</li> </ul>
<b>C6 : Potentiel innovateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de transformation de la coque (70/80% de la matière) avec des unités de valorisation des coques en biocarburant/brique de charbon/carrelage/parquet</li> <li>• Possibilité de développement de programmes d'association</li> </ul>	



	<p>culturelle : anacarde/igname/coco – anacarde/acacia ou légumineuses ou patate douce – anacarde/cacao - Association anacarde/apiculture – voire riz/anacarde</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Valorisation des sous-produits dérivés : alcool à partir de la pomme (comme en Tanzanie), sauce et pâte avec la noix brute (comme au Zimbabwe)</li><li>• Développement des PME Opérateurs Professionnels de Cajou (OPCA)</li><li>• Mise à disposition de bulletins spécifiques météorologiques de la SODEXAM pour les producteurs</li><li>• Recherche sur la filière réalisée par le FIRCA/CNRA</li></ul>	
--	--	--

**Source:** Élaboration de l'auteur.



## MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION CLIMATIQUE TRANSFORMATRICE DANS LE SYSTÈME

### 4.1 Ateliers techniques en vue du lancement du programme SCALA en Côte d'Ivoire

#### 4.1.1 Ateliers techniques de consultation et d'élaboration de situation de référence avec les parties prenantes du Programme SCALA :

Deux ateliers d'identification des potentialités d'intervention pour SCALA ont été tenus en 2022 (centré sur le cacao) et 2023 (centré sur les filières complémentaires issues de la matrice CAR : manioc et anacarde). Le programme SCALA a été présenté aux parties prenantes sur la base des résultats des analyses des filières réalisées, comme illustré ci-dessous :

Table 6 : Filière manioc : analyse SWOT 2023

Atouts		Obstacles
<b>Interne</b>	<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Culture capable de résister aux changements climatiques</li><li>• Fort potentiel d'association avec des légumineuses ou cultures vivrières</li><li>• Potentiel de création d'emplois et de revenus</li><li>• Culture vivrière</li><li>• Transformation principalement artisanale</li><li>• Fort potentiel de valorisation des produits et sous-produits</li><li>• Potentiel important de transformation industrielle</li></ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Forte tendance à la déforestation liée à l'itinérance et aux pratiques d'abattis brûlis</li><li>• Difficulté de conservation des racines fraîches</li><li>• Utilisation d'intrants chimiques (herbicides)</li><li>• Sensible à certains parasites et maladies</li><li>• Contribution à l'acidification des sols</li><li>• Filière peu structurée avec des maillons non officiels et sans liens fonctionnels</li><li>• Transformation artisanale (obstacles)</li><li>• Certaines stratégies tiennent compte du manioc mais il n'existe pas de stratégies spécifiques à la filière manioc</li></ul>
<b>Externe</b>	<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'agropoles, ancrage institutionnel, PNIA II ODD 1 et 2, Pilier 1 du PND 2021/2025</li><li>• Fort potentiel de débouchés locaux et régionaux</li><li>• Fort potentiel de débouchés internationaux</li><li>• Mise à disposition de bulletins spécifiques météorologiques de la SODEXAM pour les producteurs</li></ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Risque de marché important lié à des difficultés dans l'analyse des débouchés</li><li>• Difficulté de conservation du produit couplé au manque d'infrastructures routières de base</li><li>• Pas de stratégie ou de politique nationale à ce jour</li><li>• Difficultés du marché de collecte</li></ul>

Source: Élaboration de l'auteur.



Table 7 : Filière Anacarde : analyse SWOT 2023

Atouts		Obstacles
<b>Interne</b>	<b>Forces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel d'absorption carbone</li> <li>• Contribution à la restauration des terres dans les zones arides</li> <li>• Très robuste à la sécheresse</li> <li>• Potentiel d'association en agroforesterie et en culture vivrière</li> <li>• Interprofession représentant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur</li> <li>• Filière stratégique et prioritaire pour la Côte d'Ivoire</li> <li>• Structuration de la filière autour du Conseil coton-anacarde (CCA)</li> <li>• Potentiel important de transformation industrielle</li> </ul>	<b>Faiblesses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de plantations d'anacarde dans les Aires Protégées et forêts classées ; risque fort sur la biodiversité</li> <li>• Culture intensive et dévoratrice d'espace</li> <li>• Risque de modification des systèmes d'anacarde assez denses (types forêt) pour permettre l'exploitation agricole</li> <li>• Concurrence sur les cultures vivrières</li> <li>• Transformation locale faible</li> </ul>
<b>Externe</b>	<b>Opportunités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Très fort potentiel d'engagement du secteur privé</li> <li>• Fort potentiel de débouché international et valorisation des sous-produits au niveau local/régional</li> <li>• Développement du tissu agro-industriel/Transformation</li> </ul>	<b>Menaces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque pour la sécurité alimentaire si crise de l'anacarde (prix, maladie)</li> <li>• Forte concurrence des pays asiatiques avec une meilleure connaissance du produit et un prix faible (Inde et Vietnam)</li> <li>• Surproduction due à l'extension des exploitations</li> <li>• Baisse du coût d'achat</li> </ul>

Source: Élaboration de l'auteur.

## 4.2 Théorie du changement transformateur

Les événements climatiques extrêmes actuels, tels que la sécheresse, l'augmentation des températures moyennes, le raccourcissement et le décalage des saisons pluvieuses, la diminution et la forte variabilité des précipitations contribuent à la vulnérabilité de différentes sphères de la société. Pour l'État ivoirien, cela se traduira par une augmentation des charges sociales dans un contexte de baisse des recettes fiscales. Sur la base de ce qui précède, et conformément à la théorie du changement, SCALA entend soutenir le changement vers un agroécosystème plus durable et s'intéressera particulièrement aux filières du manioc et de l'anacarde.

Par ailleurs, les filières manioc et anacarde présentent des potentialités de réduction de leur empreinte carbone (Kinomé, 2023). Le manioc est encore largement exploité de manière extensive, ce qui entraîne une compétition avec d'autres utilisations des sols, notamment la sylviculture. C'est aussi une culture



fréquente dans les dynamiques d'abatti-brûli: l'intensification de sa productivité à l'hectare et son association avec d'autres cultures permettent de réduire les émissions induites. En termes de transformation, les dispositifs de chauffage sont souvent rudimentaires et très peu efficaces sur le plan énergétique, ce qui entraîne une consommation excessive de combustible (généralement du bois). En matière de production et de transformation, un basculement vers des systèmes plus économes en espace et en énergie est la clé de la transition climatique.

L'anacarde présente une situation plus complexe. Son implantation sur des sols agricoles peut accroître la séquestration de carbone grâce à sa biomasse. Cependant, dans certaines zones, on suspecte qu'elle joue également un rôle dans la valorisation d'espaces nouvellement déforestés ou anciennement naturels, tels que la savane. Comme pour le manioc, il existe un intérêt à augmenter sa productivité par hectare afin de limiter les risques de déforestation ou de changement d'affectation des terres, mais aussi d'éviter la concurrence avec les cultures alimentaires. Par ailleurs, il existe des potentialités de valorisation énergétique des résidus de transformation des noix. La sobriété dans la consommation d'espace et la valorisation énergétique représentent des potentiels à exploiter pour la trajectoire de réduction des émissions du secteur.

Les deux filières présentent également des enjeux majeurs en matière d'adaptation :

- Si ces filières ne sont pas, à priori, les plus sensibles à l'évolution du climat, leurs rendements à l'hectare devraient néanmoins être affectés par le changement climatique en cours en Côte d'Ivoire. L'enjeu est donc de développer des cultures moins sensibles aux fortes chaleurs, aux fortes pluies et à la sécheresse attendues en Côte d'Ivoire.
- L'appui à deux filières avec des possibilités de résilience climatique est également une opportunité stratégique pour renforcer la résilience de la production alimentaire (manioc) et des revenus (manioc et anacarde). Agir sur deux filières à fort potentiel de résilience présente ainsi une possibilité de renforcer la résilience sociale, en particulier pour les petits producteurs et les femmes impliqués dans ces filières.

Se voulant inclusive et systémique, la démarche SCALA, intègre le gouvernement ivoirien (MEMINADER, MINEDDTE, MINEF, MMG, MIRAH), les organismes de soutien (ANADER, CCC, CCA, OIPR, SODEFOR, *Rainforest Alliance*, REDD+ ), la paysannerie de la culture de manioc et anacarde, le secteur privé (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, etc.) y compris les banques, les assurances, les universités et institutions de recherche (Université Félix-Houphouët-Boigny, Institut de Géographie Tropicale, Centre National de Recherche Agronomique, Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire Aéronautique et Météorologique), les organisations de la société civile telles que les organisations non-gouvernementales, les organisations professionnelles agricoles (y compris les faitières et les interprofessions) ainsi que les partenaires techniques et financiers (PNUD, FAO, Fonds pour l'Environnement Mondial, Guichet Climat du Fonds africain de développement, Fonds vert pour le climat, Fonds africain de développement, Fonds français pour l'environnement mondial; etc.)

L'intégration de l'ensemble de ces acteurs permettra d'atteindre des résultats environnementaux, économiques et sociaux indispensables à la durabilité des filières ciblées. Sur le plan économique, SCALA en Côte d'Ivoire permettra une optimisation des rendements, une amélioration de la traçabilité de lignes budgétaires spécifiques à l'agriculture, et le développement d'outils de gestion des risques, y compris, par exemple, des assurances, des informations climatologiques et des services financiers. Sur le plan environnemental, les actions de SCALA s'articuleront autour de la promotion de systèmes de production de l'anacarde et du manioc plus durables, de l'utilisation d'informations météorologiques, de l'amélioration de la fertilité des sols par l'utilisation de biofertilisants, du renforcement de la politique de lutte contre les ravageurs par des techniques écologiquement saines, et du soutien à la mise en place d'un système MRV pour l'adaptation/atténuation au niveau national. Toutes ces actions auront un impact positif sur la société en améliorant le niveau de vie, la capacité d'adaptation des populations et l'intégration de la question du genre dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions climatiques.

Toutefois, atteindre ces différents résultats nécessite de s'attaquer à certains obstacles tels que les interactions conflictuelles entre institutions et secteurs (agroforesterie, agriculture, élevage, développement rural, environnement, énergie, santé, eau et commerce); le régime foncier non garanti ou ambigu dans le



pays ; les insuffisances du cadre national des services climatiques ; l'absence de mesures de réduction des risques pour encourager l'implication du secteur privé dans les PNAs et CDN ; la méconnaissance des pratiques intelligentes face au climat et de leurs avantages, notamment pour faciliter l'accès au financement ; et la faiblesse de l'intégration de la question du genre.

L'action de SCALA s'appuiera sur les thèmes de l'agriculture durable face au climat, alignés sur les objectifs clés en matière de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire, de réduction des inégalités de genre et de gestion durable des ressources naturelles, ainsi qu'une gestion communautaire et durable des forêts et des sols.

**Défi identifié** : les systèmes manioc et anacarde sont en concurrence pour l'espace avec d'autres cultures et avec l'environnement naturel, ce qui peut alimenter la déforestation, les risques d'insécurité alimentaire, la perte de biodiversité et la résilience aux chocs climatiques.

**Vision** : les systèmes ciblés par SCALA deviennent plus sobres en espace et en énergie, leur productivité et rentabilité sont soutenues dans le futur, l'environnement naturel est préservé. Les systèmes ciblés contribuent aux trajectoires de la CDN.

**Moyens d'actions proposés :**

- Identifier et diffuser des solutions à ces défis par le biais de l'agroécologie et d'innovations techniques tout au long des chaînes de valeur ;
- Documenter les solutions profitables/créatrices de valeur ajoutée pour permettre aux acteurs de la filière le financement de cette transition plus sobre en carbone et tolérante au stress climatique ;
- Appuyer le suivi et l'évaluation climatique pour mesurer les progrès accomplis.









### 4.3.2 Résultat 2 : Les priorités du secteur de l'utilisation des terres et de l'agriculture tenant compte des risques climatiques sont intégrées dans la planification, la budgétisation et le suivi nationaux et sectoriels

Table 9 Tableau récapitulatif du résultat 2

Activités	Sous-activités Pays	Livrables	Agenc e lead	Principal partenaire de mise en oeuvre	Principales parties prenantes	2021				2022				2023				2024			
						Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4
<b>Produit 2.1. Les priorités des CDN et des PNA pour l'utilisation des terres et l'agriculture sont renforcées et intégrées dans la planification et la budgétisation sectorielles</b>																					
<b>Activité 2.1.1:</b> Renforcer la coordination multipartite et les capacités organisationnelles pour l'intégration des priorités des CDN et/ou des PNA sur l'utilisation des terres et l'agriculture dans les politiques, plans et budgets	Sous-Activité 2.1.1.1. Identifier la structure de gouvernance pour une articulation du suivi de tous les acteurs concernés par l'action climatique en rapport avec la/es filière/s de choix ; mener des consultations et un plaidoyer pour l'établissement de mécanismes d'engagement (MoU, Chartes) des acteurs, y compris des représentants de la société civile, des agriculteurs, des femmes, des jeunes, des groupes de consommateurs ; et suivre et évaluer les engagements des acteurs	1. Matériels (ordinateurs, logiciels et équipements connexes, etc.) 2. Rapports de formations 3. MoU ou chartes 4. Rapports d'ateliers de consultation 2024: 2 rapports d'ateliers, deux supports de gestion des connaissances pour les acteurs des filières, un cadre de suivi de l'engagement des filières, un rapport d'action du CNLCC	PNUD	MINEDD	MEMINADE R, MINEF, CCA, SODEFOR, OIPR, ANADER, secteur privé																
	Sous-Activité 2.1.1.2 Appuyer l'opérationnalisation de la plateforme nationale de financement climatique (composante financement du secteur AFAT seulement) à travers l'organisation de réunions, la collecte de données et la sensibilisation du secteur agricole	1. Rapport d'étude 2. Rapports d'ateliers de consultation	FAO	MINEDD	MEMINADE R, MINEF, CCC, SODEFOR, OIPR, ANADER, secteur privé																
	Sous-Activité 2.1.1.3 Produire des guides d'orientation sensibles au genre pour la filière sélectionnée en 1.1.1.1 sur la prise en compte de l'ambition climatique dans la planification et la budgétisation	1. Rapport d'étude sur les guides d'orientation 2. TDR de l'atelier de validation 3. Rapport d'atelier de validation	FAO	MINEDD	MEMINADE R, MINEF, MEF, MPD, CCC, SODEFOR, OIPR, ANADER, secteur privé																





### 4.3.3 Résultat 3 : Participation accrue du secteur privé à l'action climatique en matière d'utilisation des terres et d'agriculture

Table 10 : Tableau récapitulatif du résultat 3

Activités	Sous-activités Pays	Livrables	Agen ce lead	Principal partenaire de mise en oeuvre	Principales parties prenantes	2021				2022				2023				2024			
						Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4
<b>Produit 3.1. Environnement favorable et incitations renforcées pour l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre des CDN et des PNA</b>																					
<b>Activité 3.1.1 :</b> Identifier les mesures politiques et financières de réduction des risques et les opportunités d'affaires	Sous-Activité 3.1.1.1 Sur la base de l'analyse des risques et de l'ambition climatiques recensés lors de la sous-activité 1.1.2.1., informer et sensibiliser le secteur privé AFAT sur les enjeux à moyen et long terme du changement climatique ; identifier les opportunités et obstacles pour le secteur privé dans ce domaine ; renforcer les capacités du secteur privé pour l'intégration de l'ambition climatique dans leurs activités ; discuter des mécanismes d'incitation à l'agroforesterie et autres pratiques durables, et renforcer le dialogue avec le secteur privé	1. Rapport de cartographie des acteurs privés, des risques et opportunités liées aux options recommandées en 1.1.2 2. Programmes de formation 3. TDR des ateliers de sensibilisation & formation 4. Rapports d'ateliers de sensibilisation & formation	FAO	MEMINADE R	MINEDD, MINEF, secteur privé																
	Sous-Activité 3.1.1.2. Renforcer le dialogue avec les différents acteurs privés sur les mécanismes d'incitation à l'investissement, notamment l'accès au crédit carbone dans le secteur AFAT (lié à ITMOS)	1. Une étude de marché sur le potentiel des VRC comme outil de financement innovant en CIV 2. Soutien à l'agenda ministériel sur les marchés du carbone	PNU D	MEMINADE R	MINEDD MINEF, secteur privé																



## 4.4 Cartographie des parties prenantes

Table 11 : Parties prenantes au programme, responsabilités et méthode de participation

	<b>Groupes d'acteurs</b>	<b>Rôle et responsabilité dans la mise en œuvre du programme</b>
<b>National</b>	<b>Ministères</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural</li> <li>• Ministère des Eaux et Forêts</li> <li>• Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant</li> <li>• Ministère de l'Environnement et du Développement Durable</li> <li>• Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté</li> </ul>	Partenaires clés : fournir et échanger de l'information ; collaborer à l'intégration des actions climatiques dans la planification, la budgétisation et le suivi ; développer des partenariats et mettre en œuvre
	<b>Ministères</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère du Plan et du Développement</li> <li>• Ministère de l'Économie et des Finances</li> </ul>	Principaux décideurs dans les processus nationaux de planification et de budgétisation : soutenir l'intégration des priorités en matière d'utilisation des terres et d'agriculture dans les plans et les budgets
	<b>Ministères</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant</li> <li>• Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté</li> <li>• Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique, Porte-parole adjoint du Gouvernement</li> </ul>	Identifier les groupes de femmes et d'agriculteurs à consulter, conseiller sur l'analyse comparative entre les sexes et les méthodes participatives ; défendre les questions relatives au genre, aux femmes et aux jeunes dans le programme de coordination entre les organismes ; contribuer à la collecte de données désagrégées selon le sexe et l'âge dans les systèmes de surveillance ; mettre en œuvre une stratégie visant à renforcer l'engagement des groupes sous-représentés ; améliorer les compétences et la capacité des groupes/représentants des femmes à participer à la planification climatique
	<b>Entités nationales sur le changement climatique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organes de coordination interministérielle</li> <li>• Organismes scientifiques consultatifs</li> <li>• Points focaux CCNUCC</li> <li>• Comités sur les CDN/PNAs</li> <li>• Agences nationales de Réduction des Risques Climatiques / Gestion des Risques Climatiques et points focaux Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (SFDRR)</li> <li>• Points focaux Convention sur la Diversité Biologique/ Traité international sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture</li> <li>• Points focaux sur le genre et/ou points focaux sur le genre et le changement climatique des Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement</li> </ul>	Coordonner la réponse nationale au changement climatique : servir de liaison entre les processus nationaux et internationaux de planification climatique ; intégrer l'utilisation des terres et l'agriculture dans leur travail continu avec le soutien de SCALA ; fournir des leçons apprises et de l'expertise sur les processus connexes en cours
	<b>Parlementaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée Nationale</li> <li>• Sénat</li> </ul>	Codifier les plans
	<b>Bureaux infranationaux des ministères</b>	Lien entre le niveau national et le niveau infranational
	<b>Organismes de régulation, de recherche et d'encadrement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Universités et grandes écoles</li> <li>• Instituts nationaux de recherche agricole</li> <li>• Conseil du Café et du Cacao (CCC)</li> <li>• Conseil du Coton et Anacarde (CCA)</li> <li>• Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER),</li> <li>• Centre National de Recherche Agronomique (CNRA),</li> <li>• Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)</li> </ul>	Effectuer des recherches pour éclairer l'élaboration des politiques



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Société de Développement des Forêts (SODEFOR)</li> <li>• Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation (REDD+)</li> <li>• Association Ivoirienne des Science Agronomiques (AISA)</li> </ul>	
	<p><b>Secteur privé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)</li> <li>• Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)</li> <li>• UNEMAF et d'autres grandes entreprises et multinationales</li> <li>• Associations du secteur privé / des producteurs</li> <li>• PME le long des chaînes de valeur agricole, y compris les organisations d'agriculteurs et les coopératives, les négociants, les grossistes et les transformateurs</li> <li>• Fournisseurs d'intrants agricoles</li> <li>• Institutions financières</li> <li>• Entreprises technologiques, y compris les entreprises agro-technologiques</li> </ul>	<p>Partenariats avec le secteur public pour la mise en œuvre d'actions climatiques</p> <p>Favoriser la compréhension des risques climatiques et du soutien possiblement nécessaire pour réduire les risques liés à d'autres investissements le long des chaînes de valeur agricoles</p> <p>Financer les investissements visant à améliorer la résilience dans les chaînes de valeur de l'utilisation des terres et de l'agriculture</p> <p>Développer des technologies et des solutions pour faciliter l'adoption de pratiques résilientes en matière d'utilisation des terres et d'agriculture</p>
	<p><b>Partenaires techniques internationaux au niveau national</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PNUD</li> <li>• FAO</li> <li>• BMUV</li> <li>• GIZ</li> <li>• Union Européenne</li> </ul>	Collaborer sur des domaines de synergie
	<p><b>Faitières de la société civile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI)</li> <li>• Forum International des Femmes pour la paix, l'égalité et le développement (FIFEM)</li> <li>• Groupements de femmes</li> <li>• Organisations d'agriculteurs</li> </ul>	Représenter la voix des agriculteurs pour éclairer la planification et la mise en œuvre des actions climatiques, par exemple l'Organisation internationale du café féminin
	<b>Communautés ayant des activités pilotes</b>	Fournir des connaissances sur la faisabilité des actions climatiques
	<b>Représentants autochtones</b>	Représenter les besoins et les priorités des groupes autochtones
	<b>Media</b>	Disséminer l'information
	<b>Banques régionales de développement (ex. Banque africaine de développement)</b>	Fournir un soutien financier à l'action climatique dans les secteurs de l'utilisation des terres et de l'agriculture
<b>Régional</b>	<b>Réseaux climatiques régionaux (ex AGRIMET, CILLS, ACMAD. Climate Action Network, etc.)</b>	Plaidoyer et fourniture de services et veilles climatiques
	<b>Entités régionales du secteur privé</b>	Partenariats avec le secteur public pour la mise en œuvre d'actions climatiques
	<b>Organisations régionales d'agriculteurs et de services climatiques</b>	Représenter la voix des agriculteurs pour éclairer la planification et la mise en œuvre des actions climatiques
	<p><b>Initiatives internationales sur les CDN/PNA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat CDN (NDC Partnership)</li> <li>• Programme d'appui CDN (NDC Support Programme)</li> <li>• Réseau global PNA (NAP Global Network)</li> <li>• Groupe de travail thématique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'utilisation des terres</li> <li>• Centre mondial sur l'adaptation, Sécurité alimentaire et bien-être rural (GCA, Food Security and Rural Well-being)</li> </ul>	Collaborer pour fournir un soutien synchronisé aux pays pour la conception et la mise en œuvre des CDN et PNAs



<b>International</b>	<b>Organisations internationales de recherche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale (CGIAR)</li> <li>• <i>World Resources Institute (WRI)</i></li> </ul>	Fournir des connaissances et analyses techniques
	<b>Organes d'accords multilatéraux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC)</li> <li>• Convention sur la diversité biologique (CDB)</li> <li>• Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULDC)</li> <li>• Traité international sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPG)</li> <li>• Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (SFDRR)</li> </ul>	Fournir des cadres
	<b>Initiatives sur l'eau à l'échelle internationale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaine mondiale de l'eau</li> <li>• Forum mondial sur l'eau</li> <li>• Partenariat mondial pour l'eau</li> <li>• Processus de Douchanbé et conférences de haut niveau sur la Décennie internationale pour l'action « L'eau pour le développement durable 2018-2028 »</li> <li>• Congrès de la Commission internationale sur l'irrigation et le drainage</li> <li>• Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture, mené par la FAO</li> </ul>	Fournir des cadres Échanger de connaissances sur l'eau et le changement climatique
	<b>Institutions financières internationales (ex. Fonds vert pour le climat, Fonds pour l'environnement mondial)</b>	Fournir un appui financier
	<b>Entités du secteur privé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil mondial des entreprises pour le développement durable</li> <li>• Entreprises technologiques, y compris les entreprises agro-technologiques et de haute technologie</li> <li>• Grandes entreprises</li> </ul>	Partenariats avec le secteur public pour la mise en œuvre d'actions climatiques Favoriser la compréhension des risques climatiques et du soutien possiblement nécessaire pour réduire les risques liés à d'autres investissements le long des chaînes de valeur agricoles Financer les investissements visant à améliorer la résilience dans les chaînes de valeur de l'utilisation des terres et de l'agriculture Développer des technologies et des solutions pour faciliter l'adoption de pratiques résilientes en matière d'utilisation des terres et d'agriculture

Source: Élaboration de l'auteur.

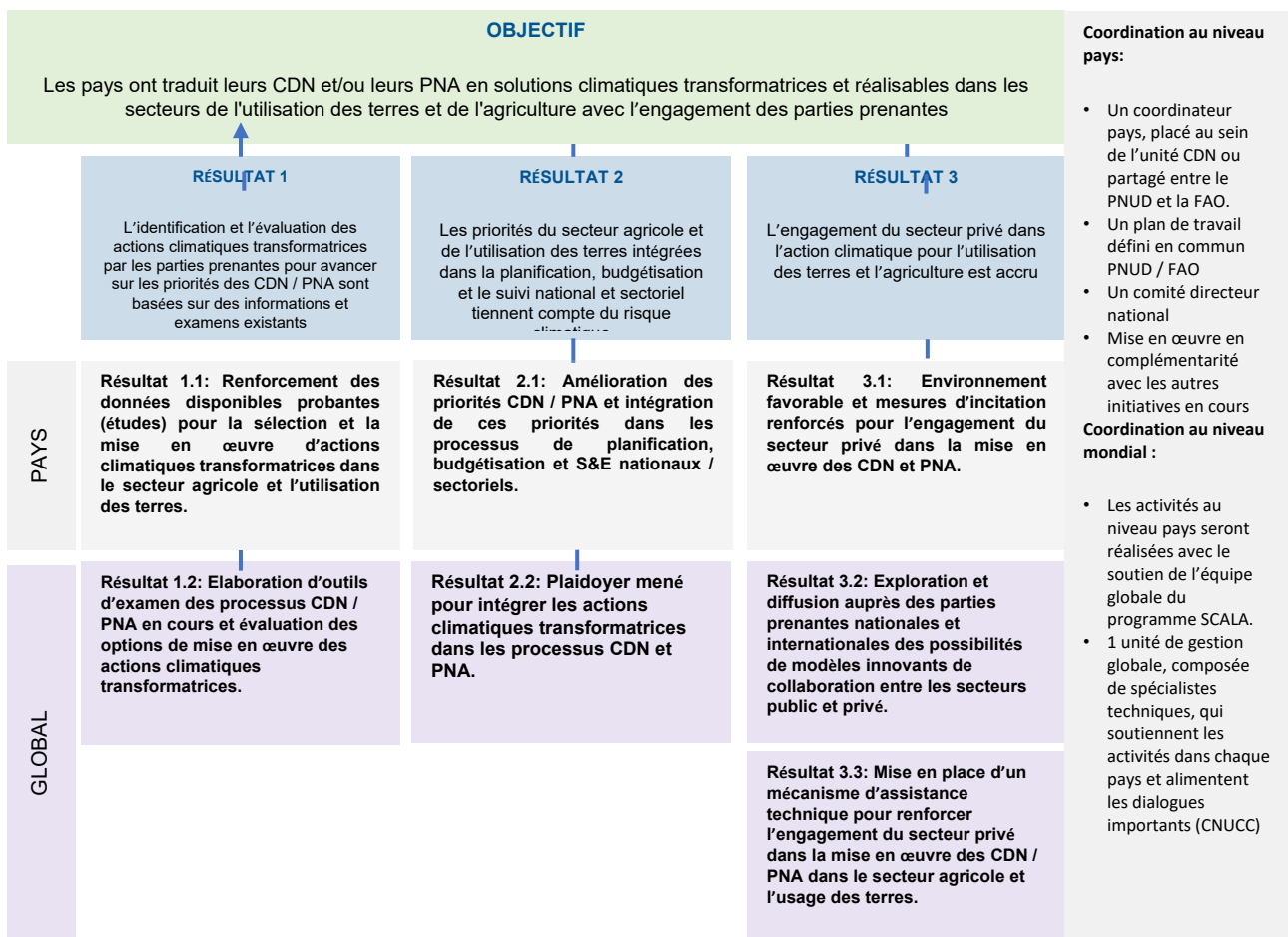


## OPERATIONS

### 5.1 Coordination de l'équipe SCALA Côte d'Ivoire

La composition de l'équipe nationale du PNUD et de la FAO, y compris le(s) spécialiste(s) technique(s), les points focaux SCALA et les *backstoppers* de l'équipe mondiale, ainsi que les dispositions et les modalités de coordination et de communication entre les équipes pays du PNUD et de la FAO pour soutenir la mise en œuvre du projet sont conformes à l'orientation mondiale du programme SCALA et contextualisés au niveau pays. La figure 2 ci-dessous en est l'illustration.

Figure 2: Coordination de l'équipe SCALA en Côte d'Ivoire



Source: Élaboration de l'auteur.

### 5.2 Comité de pilotage du projet (PSC) ou groupe consultatif (PAG)

Afin de s'assurer du bon déroulement du projet SCALA en Côte d'Ivoire sur la durée, le Comité de Pilotage Conjoint des Projets NAP-GCF, CBIT-FEM et NDC-SP, à l'issue de la deuxième réunion de la session 2021, a accepté d'endosser les responsabilités suivantes : suivre la progression du projet par rapport aux grandes étapes du plan d'action, faire le point de l'avancée des livrables prévus, suivre la consommation du budget défini initialement et remonter des alertes de surconsommation, suivre et évaluer les risques et anticiper des solutions, arbitrer sur les sujets bloquants et impactant le déroulement du projet et affecter les ressources nécessaires à la progression du projet.





### 5.3 Suivi et évaluation (S&E) et rédaction des rapports

Le suivi-évaluation et le rapportage se feront selon le canevas SCALA approuvé et conformément aux périodes indiquées.

### 5.4 Gestion des connaissances et communications

La gestion des connaissances et la communication se feront sur la base des outils habituellement utilisés au sein du PNUD et de la FAO, mais également sur la base des lignes directrices qui seront fournis par la coordination mondiale.



## BIBLIOGRAPHIE

- AIC.** 2019. Le Changement Climatique, la variabilité et les risques climatiques, XXXIIème Colloque International de l'AIC, 624p.
- Assamoi A. Y.** 2020. *Gros plan sur le Plan National d'Adaptation (PNA) Enseignement de la Côte d'Ivoire*, NAP-GSP, 4p.
- Assié A. R.** 2020. *Genre & NDC : Alignement & Cohérence -Cas de la Côte d'Ivoire -*, PNCC, 11p.
- BAD.** 2020. *Deuxième plan d'action du groupe de la banque africaine de développement pour les changements climatiques (2016–2020), Département des changements climatiques et de la croissance verte PEEG*, 60p.
- Banque mondiale.** 2018. *Pour que demain ne meure jamais : La Côte d'Ivoire face au changement climatique - La Côte d'Ivoire face au changement climatique*, Situation Économique en Côte D'ivoire- Juillet 2018, 64p.
- Banque Mondiale.** 2019. *Au pays du cacao : comment transformer la Côte d'Ivoire*, Situation économique en Côte d'Ivoire - Juillet 2019, 64p.
- Banque Mondiale.** 2019. *Plan d'Investissement d'une Agriculture Intelligente face au Climat en Côte d'Ivoire*, Climate-Smart Agriculture Investment Plan For Côte D'ivoire, 180p.
- BRIEUC P.** 2020. *Les cacaoyères agroforestières de la région de Man - Un système de culture à l'agonie ou l'émergence d'une stratégie post-forestière ?* Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège, 86p.
- Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNEDT) & Ecterra.** 2016. *Analyse qualitative des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts en Côte d'Ivoire*, Ministère de L'Environnement et du Développement Durable, 114p.
- Chenevoy A, Neufeldt H, Diby L, Ahmad M, Gaye A, Ba L, Fall S, Laure A, Spensley J, Kumassi PK, 2016. *Renforcer la prise de décision pour faire face au changement climatique par la création d'un système d'information environnementale en Côte d'Ivoire.* Climate Technology Centre and Network, Copenhagen, 30p.
- CICG.** 2019. *L'agro-foresterie, une solution à la déforestation, Préservation du patrimoine forestier*, Impact développement, N°11, 16p.
- Dekens J.** 2020. *Comment la Côte d'Ivoire accélère la prise en compte du genre dans l'action climatique : Travailler avec des conseillers nationaux en genre*, Institut international du développement durable, 3p.
- Djè K. B.** 2014. *Document de stratégie du Programme National Changement Climatique 2015-2020*, 84p.
- FAO, 2015. *Promouvoir l'agroforesterie dans les politiques publiques– Guide pour les décideurs.* Par G. Buttoud, M. Gauthier et F. Place, en collaboration avec O. Ajayi, B. Detlefsen, et E. Torquebiau. Document de travail sur l'agroforesterie no 1. Rome. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. FAO, Rome, 36 p.
- FAO.** Accra. 2020. *Analyse prospective de la filière cacao 2020-2030, vers une politique commune du marché cacao Ghana-Côte d'Ivoire.* Disponible à : <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb6508fr/Kanohin>
- F. epse Otchoumou et al., 2012. Variabilité climatique et productions de café et cacao en zone tropicale humide : cas de la région de Daoukro (Centre-est de la Côte d'ivoire), International Journal of Innovation and Applied Studies, ISSN 2028-9324 Vol. 1 No. 2 Dec. 2012, pp. 194-215, 23p.



- Kinomé.** 2020. *Côte d'Ivoire – Appui à la révision du volet adaptation des Contributions Déterminées au niveau National Rapport de diagnostic des priorités sectorielles en matière d'adaptation aux changements climatiques*, Adapt'Action, 175p.
- Kinomé.** 2023, *Détermination du potentiel d'impact des secteurs agricoles prioritaires dans la CDN, le PNA et les autres documents de planification de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique pour les secteurs de l'utilisation des terres et de l'agriculture en Côte d'Ivoire*, Programme SCALA, 2023. 103p.
- Koffi A.** 2020. *Étude sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois en Côte d'Ivoire*, Réunion de validation/d'experts, 32p.
- Konan Y. E. L.** 2019. *Rapport d'état des lieux de mise en œuvre des CDN de la Côte d'Ivoire pour les secteurs agriculture et foresterie*, Programme National Changements Climatiques, MINEDD, 50p.
- MEDD.** 2020. *Analyse des liens entre changement climatique, protection de l'environnement et création d'emplois verts pour une transition juste dans le cadre des CDN révisées*, Révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de la Côte d'Ivoire, 40p.
- MINEDD.** 2020. *Gestion intégrée du littoral : La Côte d'Ivoire crée sa première aire maritime protégée à Grand-Béréby*, 48p.
- MINEDD.** 2020. *Plan national sécheresse de Côte d'Ivoire 2021-2025*, 143p.
- Ministere de l'Agriculture.** 2014. *Déclaration d'intention conjointe relative au développement durable du cacao en Côte d'Ivoire*, 5p.
- Ministere du Plan et du Developpemnt.** 2020. *Cadre de coopération des nations unies pour le développement durable – Côte d'Ivoire 2021-2025*, Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable, 72p.
- MINSEDD.** 2017. *Rapport de la troisième communication nationale (TCN) de la côte d'ivoire dans le cadre de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)*, Bureau Changement Climatique, Direction Générale De L'environnement, 132p.
- N'Da K. C.** 2016. *Variabilité hydroclimatique et mutations agricoles dans un hydrosystème anthropisé : l'exemple du bassin versant du Bandama en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat unique en géographie, Université Félix Houphouët Boigny, 273p.
- OECD.** 2018. *Taxing energy for sustainable development – Côte d'Ivoire*, 3p.
- PNUD.** 2018. *Programme d'appui du PNUD à la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau national (CDN) de la Côte d'Ivoire - Financement de la lutte contre le changement climatique*, Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 12p.
- PNUD.** 2020. *Contributions déterminées au niveau national révisées (CDNs révisées) : secteur déchets*, Programme d'appui du PNUD à la mise en œuvre des NDCs, 115p.
- REDD+.** 2018. *Production durable de cacao en Côte d'Ivoire : besoins et solutions de financement pour les petits producteurs, Production durable en Côte d'Ivoire : Besoins et solutions de financement pour les petits producteurs*, 48p.
- République de Côte d'Ivoire.** 2013. *Contributions prévues déterminées au niveau national de la Côte d'Ivoire*, 17p.
- République de Côte d'Ivoire.** 2015. *Rapport d'évaluation des capacités nationales pour la réduction des risques, la préparation et la réponse aux urgences en Côte d'Ivoire*, 85p.



- République de Côte d'Ivoire.** 2016. *Plan d'investissement Forestier (PIF Côte d'Ivoire)*, Draft Final, 85p.
- Rivain S., Perthuisot N., Fare Y.** 2018. *Étude d'opportunité de projets agroforestiers de culture sous ombrage d'essences forestières*, Rapport final, Association Technique Internationale des Bois Tropicaux, Kinomé, 56p.
- Sanial E., Laporte J., Haurez B., Doucet J.-L.** 2020. *Guide pour le montage de projets agroforestiers à destination des entreprises forestières*, Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège, 80p.
- Servais A. T. K.** 2021. *Atténuation des émissions des gaz à effet de serre dans le secteur Forêt et autres Affectations des Terres (FAT), Rapport Final, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable*, 157p.
- Sterl S., Brecha R., Attard M.C, Brida A. B., Kokola F.** 2020. *Recommandations pour la nouvelle CDN de la Côte d'Ivoire et la modélisation du secteur énergétique avec LEAP-IBC*, Vrije Universiteit Brussel, Belgique, 17p.
- Sterl S., Brecha R., Attard M.C, Brida A. B., Kokola F.** 2021. *Recommandations pour le volet énergie des nouvelles CDN de la Côte d'Ivoire - Note d'orientation et de plaidoyer*, Vrije Universiteit Brussel, Belgique, 22p.
- Tano K. S. A.** 2020. *Atténuation des émissions des gaz à effet de serre dans le secteur l'afat/foresterie*, Rapport intermédiaire, 95p.
- Tchoudjen T. N.** 2018. *Les APV et les CDN : vers un partage des outils ?* FERN, 32p.
- UVICOCI.** 2020. *Implication des Autorités Locales de la Côte d'Ivoire dans le Processus de Programmation de la Coopération Européenne 2021-2027*, Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire, CGLU AFRIQUE, 41p.
- Vroh B.T.A.** Abrou N.E.J., Gone Bi Z. B., Yao A. C. Y., 2019. *Système agroforestier à cacaoyers en Côte d'Ivoire : connaissances existantes et besoins de recherche pour une production durable*, Rev. Mar. Sci. Agron. Vét. (2019) 7 (1): 99-109, 11p.
- Yao M.** 2015. *Document stratégique de lutte contre les changements climatiques 2015-2020, Programme National Changement Climatique*, Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, 56p.
- Yao N. R.** 2020. *Révision de la Section Atténuation des CDN - Secteur agriculture*, Secretariat Executif Permanent, Projet Redd+, 101p.
- Yeya N.** 2020. *Étude sur la diversification du cacao et de la noix de cajou*, Rapport final, version de novembre 2020, 96p.
- Zamblé G.** 2019. *Rapport : Genre et changement climatique en Côte d'Ivoire*, Programme National Changements Climatiques, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Côte d'Ivoire, 80p.



- Afrique Green Side.** Climat : La GIZ aux côtés de la Côte d'Ivoire pour la révision de ses CDN dans les secteurs de l'énergie et du transport, consulté le 31/12/2021. <http://www.afriquegreenside.com/climat-la-giz-aux-cotes-de-la-cote-divoire-pour-la-revision-de-ses-cdn-dans-les-secteurs-de-lenergie-et-du-transport/>
- Afrique Green Side.** Climat : Le secteur privé ivoirien invité dans la mise en œuvre des NDC, consulté le 31/12/2021. URL : CLIMAT : Le secteur privé ivoirien invité dans la mise en œuvre des NDC | Afrique Green Side
- Afrique green side.** Lutte contre le changement climatique : Les grandes ambitions de la Côte d'Ivoire pour son prochain PND, consulté le 31/12/2021. <http://www.afriquegreenside.com/lutte-contre-le-changement-climatique-les-grandes-ambitions-de-la-cote-divoire-pour-son-prochain-pnd/>
- Afrique Green Side.** Lutte contre les changements climatiques : Des chefs d'entreprises ivoiriens du secteur privé renforcent leurs capacités, consulté le 31/12/2021. <http://www.afriquegreenside.com/lutte-contre-les-changements-climatiques-des-chefs-dentreprises-ivoiriens-du-secteur-prive-renforcent-leurs-capacites/>
- AGENCE RÉGIONALE POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION.** Innovations paysannes « fumures organiques » et résilience au changement climatique dans les cacaoyères de Côte d'Ivoire, consulté le 31/12/2021. <https://www.araa.org/fr/field-project/innovations-paysannes-%C2%AB-fumures-organiques-%C2%BB-et-r%C3%A9silience-au-changement-climatique>
- AMCC+** . Mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national de la Côte d'Ivoire, consulté le 31/12/2021. <https://www.gcca.eu/fr/stories/mise-en-oeuvre-de-la-contribution-determinee-au-niveau-national-de-la-cote-divoire>
- ATIBT.** L'ATIBT et les initiatives de plantations forestières ou d'agroforesterie, consulté le 31/12/2021. <https://www.atibt.org/fr/news/1853/latibt-initiatives-de-plantations-forestieres-dagroforesterie>
- BBC News Afrique.** L'économie ivoirienne menacée par le réchauffement climatique, consulté le 31/12/2021. <https://www.bbc.com/afrique/region-44820392>
- Bockel L.; Ouedraogo S.A.; Auguste K.A.; Gopal P.** 2021. Analyse prospective de la filière cacao en Côte d'Ivoire 2020-2030 – Vers une politique commune de marché de cacao en Afrique de l'Ouest. Accra, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb6508fr>, 49 p.
- Bunn C., Lundy M., Läderach P., Castro F.** 2017, "Global climate change impacts on cocoa" In International Symposium on Cocoa Research (ISCR), Lima, Peru, 13 -17 November, 11 p.
- CHOCOCLIC.** Le changement climatique affecte la production de cacao et chocolat, consulté le 31/12/2021. [https://www.chococlic.com/Le-changement-climatique-affecte-la-production-de-cacao-et-chocolat\\_a3953.html](https://www.chococlic.com/Le-changement-climatique-affecte-la-production-de-cacao-et-chocolat_a3953.html)
- CIRAD.** Cocoa4Future : remettre l'humain et l'environnement au cœur de la cacaoculture de demain, consulté le 31/12/2021. <https://www.cirad.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/2021/cacaoculture-agroforesterie-afrique-de-l-ouest>
- COMMODAFRICA.** Le cacao en Côte d'Ivoire sera impacté par le changement climatique, consulté le 31/12/2021. <http://www.commodafrica.com/17-07-2018-le-cacao-en-cote-divoire-sera-impacte-par-le-changement-climatique>



**Conseil Café Cacao La Côte d'Ivoire a fait le choix de l'agroforesterie pour développer la cacaoculture.** Consulté le 31/12/2021.

[http://www.conseilcafecacao.ci/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=995:la-cote-d%E2%80%99ivoire-a-fait-le-choix-de-l%E2%80%99agroforesterie-pour-developper-la-cacaoculture-expert&Itemid=18](http://www.conseilcafecacao.ci/index.php?option=com_k2&view=item&id=995:la-cote-d%E2%80%99ivoire-a-fait-le-choix-de-l%E2%80%99agroforesterie-pour-developper-la-cacaoculture-expert&Itemid=18)

**CRDI.** Financement de la lutte contre les changements climatiques : mobiliser le secteur privé pour soutenir les efforts d'adaptation, consulté le 31/12/2021. <https://www.idrc.ca/fr/recherche-en-action/financement-de-la-lutte-contre-les-changements-climatiques-mobiliser-le-secteur>

**CRDI.** Programme ouest-africain de leadership climatique pour les femmes (WAfriCLP), consulté le 31/12/2021. URL : [https://Programme ouest-africain de leadership climatique pour les femmes \(WAfriCLP\) | CRDI - Centre de recherches pour le développement international \(idrc.ca\)](https://Programme%20ouest-africain%20de%20leadership%20climatique%20pour%20les%20femmes%20(WAfriCLP)%20|%20CRDI%20-%20Centre%20de%20recherches%20pour%20le%20d%C3%A9veloppement%20international%20(idrc.ca))

Enjeux de l'économie cacaoyère ivoirienne consulté le 31/12/2021

**FAO et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.** 2019. Changement climatique et agriculture intelligente face au climat (AIC) en Côte d'Ivoire, Abidjan, 146 p.

**FAO.** Le rôle des femmes dans l'agriculture, consulté le 31/12/2021. <http://www.fao.org/3/i2050f/i2050f02.pdf>

**FAO.** Programme forêts et changement climatique les instruments de la convention-cadre sur les changements climatiques et leur potentiel pour le développement durable de l'Afrique, consulté le 31/12/2021. <http://www.fao.org/3/y4000f/y4000f09.htm>

**FRANCE24.** Côte d'Ivoire : la culture du cacao menacée par la déforestation, consulté le 31/12/2021. <https://www.france24.com/fr/20191217-c%C3%B4te-d-ivoire-la-culture-du-cacao-menac%C3%A9e-par-la-d%C3%A9forestation>

**GIZ.** Côte d'Ivoire: Projet Agroforesterie COMOE Dabakala, consulté le 31/12/2021. <https://gender-works.giz.de/competitions2020/cote-divoire-projet-agroforesterie-comoe-dabakala/>

**Groupe de la banque mondiale.** 2019, Au pays du cacao : comment transformer la Côte d'Ivoire, neuvième édition, 64 p.

**HELLO PLANET.** Soutenons l'exploitation agricole des femmes africaines avec le programme agroforesterie - gingembre, consulté le 31/12/2021. <https://helloplanet.tv/projet/agroforesterie-gingembre/>

<http://www.cacao.gouv.ci/index.php?rubrique=1.1.6&langue=fr>

**MINEDD.** Finalisation du processus de révision des CDN en Côte d'Ivoire : les derniers rapports sectoriels présentés au cabinet du MINEDD, consulté le 31/12/2021. <http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=877>

**MINEDD.** Genre et changement climatique : Renforcer le secteur pour égrener plus d'impact sur le développement, consulté le 31/12/2021. <http://environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=824>

**MINEDD.** Genre et vulnérabilité : le Plan National d'Adaptation-GCF outille les acteurs de la plateforme genre et changement climatique, consulté le 31/12/2021. <http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=854>

**MINEDD.** Mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) : un outil de suivi-évaluation pour accompagner le processus en Côte d'Ivoire, consulté le 31/12/2021. <http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=918>

**MINEDD.** Mise en œuvre des Contributions Déterminées Nationales (CDN) : Les collectivités ivoiriennes fortement impliquées, consulté le 31/12/2021. <http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=796>



**MINEDD.** Polluants Organiques Persistants (POP) : un cadre juridique plus fort pour une gestion écologiquement rationnelle des véhicules en fin de vie et des déchets d'équipements électriques et électroniques, consulté le 31/12/2021. <http://www.environnement.gouv.ci/actualite.php?rd=919>

**MINEDD.** Pour un Processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui Répondre aux Questions de Genre en Côte d'Ivoire, consulté le 31/12/2021. URL : [https://Pour un Processus de Plan National d'Adaptation \(PNA\) qui Répondre aux Questions de Genre en Côte d'Ivoire | NAP Global Network](https://Pour un Processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui Répondre aux Questions de Genre en Côte d'Ivoire | NAP Global Network)

**Ministère du plan et du développement.** Le programme national d'atténuation des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques (PNCC), consulté le 31/12/2021. <http://www.plan.gouv.ci/accueil/odd/4>

**NITIDÆ.** Nitidæ crée un référentiel pour définir, mesurer et garantir les pratiques agroforestières de plus en plus sollicitées par le marché, consulté le 31/12/2021. <https://www.nitidae.org/actualites/nitidae-cree-un-referentiel-pour-definir-mesurer-et-garantir-les-pratiques-agroforestieres-de-plus-en-plus-sollicitees-par-le-marche>

**ONUFEMMES.** Augmenter le revenu des femmes par un projet de production d'agriculture résiliente aux changements climatiques en Côte d'Ivoire, consulté le 31/12/2021. <https://africa.unwomen.org/fr/news-and-events/stories/2017/12/powering-up-womens-income-in-the-ivory-coast>

**YAO Télésphore Brou et CHALÉARD Jean Louis.** Visions paysannes et changements environnementaux en Côte d'Ivoire, consulté le 31/12/2021. <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2007-1-page-65.htm>



Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture à travers les CDN et les PNA

Supported by:



Federal Ministry  
for the Environment, Nature Conservation,  
Nuclear Safety and Consumer Protection



INTERNATIONAL  
CLIMATE  
INITIATIVE

based on a decision of  
the German Bundestag



Ce rapport a été élaboré dans le cadre du "programme d'appui à l'intensification des efforts pour l'agriculture et l'utilisation des terres par la mise en œuvre des CDN et des PNA" (SCALA), co-dirigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avec un financement du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature, de la sûreté nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV) via l'initiative internationale pour le climat (IKI).

**Information**

[UNDP website](#)

[FAO website](#)